LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 46 Edmonton, le 16 novembre 1990 16 pages 50¢

• Du 12 au 18 novembre 1990

Semaine nationale de la sécurité des aînés

à lire en page 3

• Enfin ça débloque

Le gouvernement dépose ses règlements sur les langues officielles

APF - Plus de deux ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement a finalement déposé à la Chambre de communes son avant-projet de règlements sur les communications et les services.

En vertu de cet avant-projet, 96% de la minorité anglophone au Québec et 92% de la minorité francophone hors Québec recevront des services gouvernementaux dans les deux langues officielles.

On se rappellera que le Commissaire aux langues officielles avaient plusieurs fois manifesté son impatience devant la lenteur du gouvernement à déposer la réglementation à la Chambre des communes, allant même jusqu'à menacer de démissionner.

Pour définir la demande importante de services en français et en anglais dans un bureau fédéral, et pour offrir ces services au plus grand nombre de Canadiens, le gouvernement a dû jouer avec sa calculatrice, et proposer un ensemble de règles assez complexes, qui reposent sur la taille et la proportion du groupe minoritaire d'une région desservie.

Si le gouvernement ne propose pas une seule règle pour les services dans les deux langues officielles, c'est parce que les francophones hors Québec sont moins concentrés dans les grands centres urbains que les anglophones. Au Québec, 86% des anglophones vivent dans les grandes régions urbaines et seulement 14% dans les régions rurales. Les francophones hors Québec sont plus concentrés dans les petites villes et les régions rurales dans une proportions de 58%.

Dans les grands centres urbains d'au moins 100 000 habitants, il faudra que la minorité compte au moins 5 000 personnes, pour que les bureaux des institutions fédérales offrent des services dans les deux langues officielles. Si l'institution a plusieurs bureaux, les services devront être offerts dans les deux langues dans une proportion de bureaux au moins égale à celle de la minorité, et en tenant compte de la répartition des membres de la minorité. Dans tous les cas, au moins un bureau devrait offrir des services en français. Cette règle s'appliquerait dans 14 des 24 centres urbains du pays dont Halifax, Saint-John, Sudbury, Toronto, Hamilton, St-Catharines-Niragara, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver.

À Oshawa, Kitchener, London, Victoria, Saskatoon, Thunder Bay, Régina, et St-John's, c'est-à-dire dans les grands centres urbains où la minorité compte pour moins de 5 000 habitants, les services dans les deux langues seraient offerts à un bureau des services désignés suivants: Bureau de poste, Centre d'emploi, Sécurité du revenu, Impôt, et Secrétariat d'État. De plus, tout bureau dont l'aire de service comprend une minorité d'au moins 5 000 personnes devraient offrir des services dans les deux langues. Des services dans les deux langues devraient également être fournis dans tous les autres bureaux si la demande correspond à au moins 5% de la demande globale annuelle.

PETITES VILLES ET RÉGIONS RURALES: UNE QUESTION DE POURCENTAGE

Dans les petites villes ou les régions rurales, où sont concentrés 58% des francophones hors Québec, les règles sont relativement souples.

Si la minorité compte au moins 500 personnes et représente au moins 5% de population totale, les communications et les services devront être dans les deux langues officielles. Si la minorité représente 30% ou plus de la population, tous les bureaux devront alors offrir des services dans les deux langues.

Si la minorité compte moins de 500 personnes et représente moins de 5% de la population, des services dans les deux langues seront offerts au Bureau de poste, au Centre d'emploi, à la Sécurité du revenu, à l'Impôt, à la GRC et au Secrétariat d'État. Si la demande correspond à au moins 5% de la demande globale annuelle, les services dans les deux langues officielles pourront aussi s'étendre à d'autres types de bureau.

DE 200 À 500 PERSONNES

Ces mêmes services seraient également offerts lorsque le bureau est situé dans une municipalité, une petite ville, où une région rurale comptant entre 200 et 500 personnes de la minorité, que cette minorité représente au moins 5% de la population globale, et que la demande globale annuelle dans la langue de la minorité est de 5%.

MOINS DE 200 PERSONNES

Si la population de langue officielle est de moins de 200 personnes mais qu'elle représente quand même au moins 5%, elle

(Suite en page 3...)

• Club de l'amitié

De nombreuses activités!



CALGARY - Comme le démontre bien la photo, au «Club de l'amitié» de Calgary ça bouge! À chaque vendredi après-midi, de 13h à 16h, vous êtes attendus pour participer à toutes sortes d'activités. Que vous vouliez jouer aux cartes, faire de l'artisanat ou peut-être danser, vous êtes les bienvenus, il y en a pour tous les goûts et c'est gratuit! Pour deux minutes ou pour deux heures, pour un café ou une conversation prolongée faites-y un saut. C'est au sous-sol de l'église Sainte-Famille, 5e Rue S.E.. Problème de transport? On peut peut-être vous aider. Pour de plus amples informations sur le «Club de l'amitié» ou les activités à venir, adressez-vous à Mme Georgette Dion au 259-4039.

(Photo Line Martel)

Germain Désaulniers a été nommé...

à lire en page 2

Logements à Bonnyville...

à lire en page 7

Une femme est dans le vestiaire!

à lire en page 11

16/11

***** SOCIETE CAN. DU MICROFILM
464 RUE ST-JEAN, SUITE 10
MONTREAL, PQ
H2Y-2S1
00001095

Au régional...

• L'abbé Sicotte quitte Plamondon

Au revoir Père...

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Après sept années de mission pastorale, de dévouement constant et de leadership spirituel, l'abbé Roger Sicotte doit quitter ses paroissiens des paroisses de Saint-Philippe d'Atmore, de Sainte-Thérèse de Breynat et de Saint-Isidore de Plamondon pour un nouveau poste de directeur spirituel dans la paroisse de Legal et villages avoisinants.

Les missions de Plamondon, Atmore et Breynat ont organisé une soirée d'appréciation et d'au revoir pour l'abbé Sicotte le 14 octobre dernier, à la salle communautaire de Plamondon. Environ 150 personnes de tous les âges se sont réunies pour lui rendre hommage et lui dire adieu.

M. Luc Plamondon, maître de cérémonie, offre des mots de regrets de ce départ, ainsi que bonne chance à Legal. Il apporte attention au thème de cette rencontre «de célébrer la jeunesse», lorsque l'abbé Sicotte a toujours fait confiance à la jeunesse et en a fait sa priorité. Au cours de ces sept années, il s'est impliqué totalement dans leurs activités, à «Search», visites sur semaine à l'école, ainsi que d'autres activités paroissiales. On tient à remarquer que l'abbé Roger avait un atout spécial: il n'a jamais hésité à faire connaître son aspect humain, qui le rendait très accessible aux gens.

Messieurs André Piquette, président de la commission scolaire, Reed Gauthier, président de l'ACFA de Plamondon et Mme Fernande Plamondon, présidente du G.W.L., l'ont remercié pour son support constant dans les affaires de leurs organisations. Chacun lui a présenté une plaque et des mots d'appréciation.

L'abbé Roger Sicotte

Les trois présidents des conseils paroissiaux, M. Dorien Aubée de Breynat, M. Doug Bassel d'Atmore, et M. Léo Piquette de Plamondon, ont à leur tour présenté des cadeaux et des plaques en reconnaissance de son intérêt à promouvoir la vie de couple, la famille et la jeunesse. Les présidents ont signalé que l'abbé Sicotte a su servir ses paroisses en faisant connaître son amour pour Jésus, et en laissant grandir les paroissiens dans l'amour du Christ.

Au cours des discours, il y a eu une présentation musicale de chaque paroisse, de chants, et d'hymnes favoris du père, dédiés à cet homme très aimé.

À son tour, le père Sicotte, a pris la parole, ému par tous ces gestes de reconnaissance. Il a rappelé qu'il veut laisser le message «de continuer de grandir en Jésus, le Sauveur, tous les jours. Les enfants et les adolescents, réjouissez-vous de lui, priez pour les blessés qui ne peuvent pas assister aux célébrations eucharistiques. J'ai fait mon possible», il continue, «pour promouvoir la famille, et je l'ai vécu avec vous. Je vous encourage davantage à vivre et célébrer en famille avec les vertues de persévérance, de courage et de force comme vous m'en avez fait la preuve. Je vous remercie tous, du fond de mon coeur, d'avoir donné de vous-mêmes et de m'avoir accepté. Aurevoir à tous».

La soirée s'est terminée avec un goûter en expression d'amitié et de joie, tous réunis en un but commun de reconnaissance.

• Lors du Rond-Point '90

Germain Désaulniers a été nommé le «Communicateur de l'année»

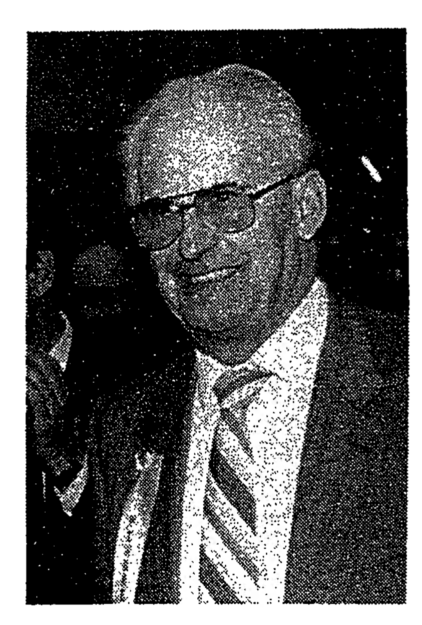
EDMONTON - M. Germain Désaulniers de Saint-Paul a été nommé le «Communicateur de l'année» par le Conseil d'administration et la direction du journal franco-albertain LE FRANCO.

C'est au début de l'assemblée annuelle de l'ACFA, le dimanche midi, qu'une brève cérémonie a permis de souligner l'événement. Le directeur du journal, M. Brault, a présenté le premier récipiendaire du titre en décrivant les talents de communicateur de M. Désaulniers.

Son implication a été déterminante pour la mise sur pied d'une stratégie en alphabétisation pour les francophones en Alberta, appuyant ainsi une affirmation de la collectivité française de cette province.

Le directeur du journal déclarait à cet effet: «C'est en 1988 qu'une apprenante de langue française du nord-est de l'Alberta contactait M. Désaulniers, alors coordonnateur du centre de l'Éducation permanente de Saint-Paul, pour lui demander des cours afin d'apprendre à lire et à écrire sa langue maternelle.

Dès la semaine suivante, les premiers cours d'alphabétisation commençaient dans la maison de cette dernière. Des voisins et des membres de la famille ayant des difficultés à lire et à écrire se sont aussi joints à ce premier atelier d'alphabétisation de langue française en Alberta».



Germain Désaulniers

Depuis lors, M. Désaulniers n'a rien épargné pour répondre aux besoins pressants des analphabètes francophones. Il a pris les moyens en s'impliquant dans tous les centres de décision.

Ainsi, il est devenu président du centre de l'Éducation permanente du Nord-Est en 1989; président du comité consultatif provincial de l'Éducation permanente en 1990. Ce grand bénévole est au service de sa communauté et les Franco-Albertains lui tiennent à coeur. Il a accepté en 1989-90 de faire partie d'un comité en alphabétisation chargé de mener une étude des besoins auprès des Franco-Albertains.

Et M. Brault continuait: «Pourquoi M. Désaulniers mérite-t-il cette nomination? Il n'a pas présenté élocutions à la défense des analphabètes. Il n'a pas, non plus, rédigé des textes ou encore fait de la recherche. Il a tout simplement écouté d'abord, et agit efficacement par la suite.

Il a écouté le cri d'appel des analphabètes qui n'ont jamais pu participer à part égale à la société albertaine et canadienne. Ensuite, il a passé à l'action. M. Désaulniers a démontré des qualités de bon jugement et de discrétion lorsque l'occasion lui imposait de relater le problème qu'on lui avait confié. Il a fait preuve de sensibilité lorsqu'il a insisté pour que les alphabétisants participent activement à la conception et à la mise en oeuvre de projets qui les touchent si profondément».

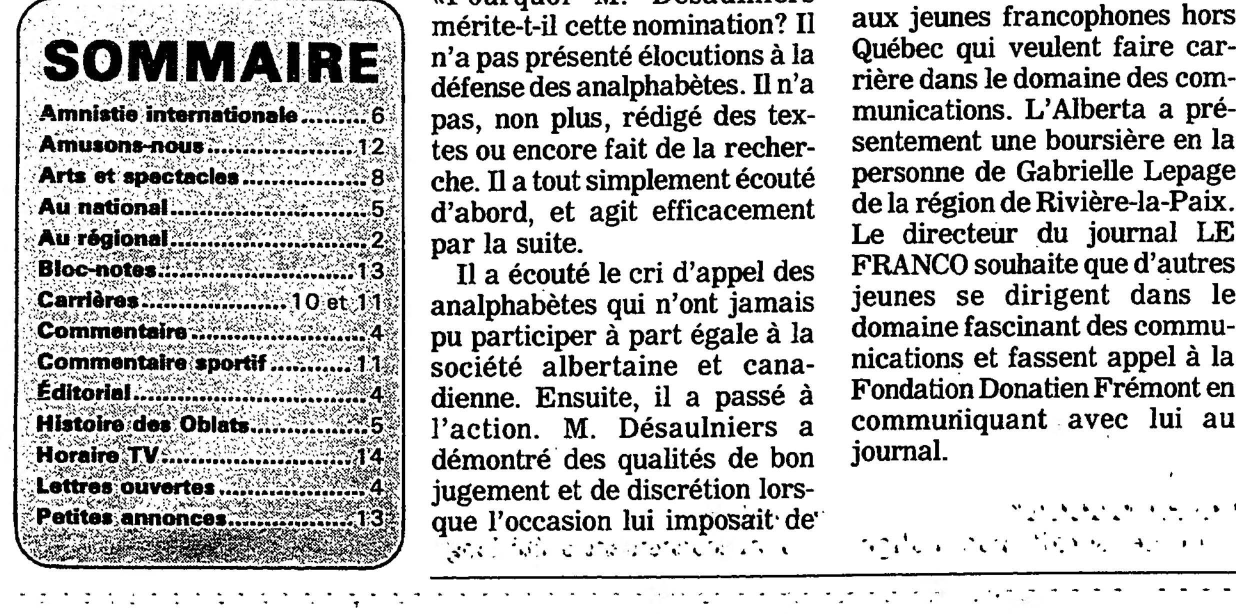
Et M. Brault terminait en disant: «Ce n'est pas par la force de ses mots que cet homme est un grand communicateur, mais bien par la force de ses actions, qui ont tracé une voie nouvelle en ce qui concerne l'éducation en français des adultes franco-albertains qui n'ont jamais la chance de bénéficier de ce service».

M. Brault a ensuite invité Me Louis A. Desrochers, représentant de l'Alberta sur le comité consultatif de la Fondation Donatien Frémont à présenter une plaque-souvenir à M. Désaulniers.

M Désaulniers a ensuite adressé la parole, soulignant le travail infatigable des analphabètes à leur cause et la fierté qu'ils ont de pouvoir ensuite écrire et lire cette belle langue française.

M. Désaulniers sera le candidat du journal LE FRANCO lors du concours du «Communicateur de l'année» qui se tiendra à Ottawa en février 1991 et auquel participent tous les journaux de l'Association de la presse francophone (APF).

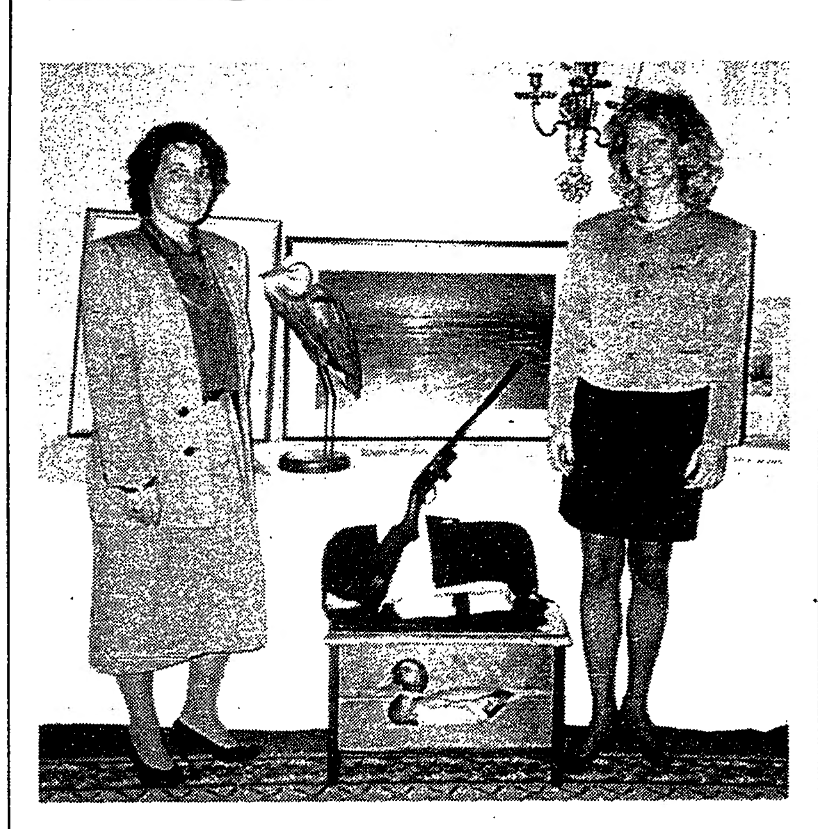
Cette initiative provient de la Fondation Donatien Frémont. Cette fondation a pour but de fournir des bourses d'études aux jeunes francophones hors Québec qui veulent faire carrière dans le domaine des communications. L'Alberta a présentement une boursière en la personne de Gabrielle Lepage de la région de Rivière-la-Paix. Le directeur du journal LE FRANCO souhaite que d'autres jeunes se dirigent dans le domaine fascinant des communications et fassent appel à la Fondation Donatien Frémont en communiquant avec lui au journal.



SOMMAIRE

• Canards Illimités Canada

Des francophones se font remarquer



Lucette Simpson et Michèle Stanners

(Photo Suzanne Sawyer)

par SUZANNE SAWYER

Lors du quatrième «souper et vente aux enchères» annuel organisé par les «Calgary Ladies Ducks Unlimited», le 24 octobre dernier, la présence francophone s'est fait remarquer.

Parmi les quelques 120 invitées, une dizaine de dames francophones se sont réunies pour manifester leur appui envers cet organisme, primordial à l'avenir des terres humides et de la sauvagine de notre pays.

Madame Lucette Simpson, consultante financière, a eu «le dernier mot» sur «Great Blue Heron», cet objet d'art créé par l'artiste renommé Tom Taber. Michèle Stanners, conseillère juridique, a été l'heureuse gagnante d'un MacKenzie King (50 $), un de nombreux prix de présence de la soirée. À sa façon positive, elle a eu plusieurs mots à dire... et a mis dernière enchère sur un fusil de marque déposée spécialement pour Canards Illimités Canada. Madame Stanners se joint au comité exécutif des «Calgary Ladies Ducks Unlimited».

Cette année, le comité était fier d'annoncer que leur levée de fonds a dépassé à nouveau 10 000 $...

À la 3...

• Du 12 au 18 novembre 1990

Semaine nationale de la sécurité des aînés

OTTAWA - Les personnes âgées au Canada représentent environ 11% de la population et consomment 40% de tous les médicaments d'ordonnance au pays. Selon des études, ces personnes-là sont particulièrement vulnérables aux effets dangereux découlant du mauvais usage des médicaments.

Le Conseil canadien de la sécurité et l'Association canadienne de l'industrie du médicament ont uni leurs efforts pour tenir, du 12 au 18 novembre 1990, la Semaine nationale de la sécurité des aînés, dans le but de prôner l'usage plus prudent et mieux renseigné des médicaments. Santé et Bien-être social Canada, le Secrétariat du Troisième Âge et d'autres organismes ont officiellement souscrit à la Semaine nationale de la sécurité.

Des milliers de groupes d'entraide et d'action communautaire partout au pays participeront à la Semaine de la sécurité, **Protégez vos meilleures années - Soyez prudent dans l'usage de médicaments.** Des trousses d'information et des conseils concernant les ateliers serviront à faire participer quelque 3 millions d'aînés canadiens au programme.

«Il faut que nous abordions tous les vieillissements de façon plus positive, et le bon usage des médicaments constitue une partie importante de cela», a affirmé le président du Conseil canadien de la sécurité, M. Émile Thérien.

Mme Judith Erola, présidente de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, a constaté que «des milliers de Canadiens et de Canadiennes consomment chaque jour nos produits. Même si les médicaments peuvent aider à maintenir la qualité de vie des personnes qui en ont besoin, il faut les utiliser prudemment. La communication est la clé».

• Assemblée générale annuelle de l'ACFA provinciale

Nouveaux élus au conseil exécutif

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Deux nouvelles figures ont été élues au conseil exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) provinciale lors de l'assemblée générale du Rond-Point 1990, le 4 novembre dernier.

À titre de vice-présidents, Jules Van Brabant et Léo Piquette sont les deux nouveaux représentants. Ils prennent ainsi les places de Lydia Roy et Evens Lavoie, dont les mandats se terminaient cette année. La présidente France Levasseur-Ouimet a été réélue sans opposition.

Suite à l'octroi du gouvernement provincial de 4,5 millions $ pour la section école du Centre scolaire communautaire de Calgary, le comité de planification du centre a demandé à l'ACFA provinciale qu'elle démontre clairement son appui pour que ce comité obtienne les fonds nécessaires du Secrétariat d'État pour la construction de la section communautaire.

L'appui de l'ACFA provinciale a également été réclamé par l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix dans ses démarches pour l'obtention d'un centre scolaire communautaire dans cette région.

Quant à l'ACFA régionale d'Edmonton, elle a demandé l'appui de l'ACFA provinciale pour la formation d'une chambre de commerce provinciale.

Et c'est dans le cadre de cette assemblée générale que le prix du Communicateur de l'année a été remis à M. Germain Désaulniers au nom du Franco.

• Semaine culturelle à la Faculté Saint-Jean

Une ouverture sur le monde

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'est dans le cadre de la semaine culturelle que la Faculté Saint-Jean ronronnera d'activités dès le 16 novembre, et ce, jusqu'au 24 novembre.

Le tout débute le 16 novembre avec une pièce du Théâtre à la carte intitulée «Sur le matelas». Suivent, les films de l'Office national du film (ONF); cette année, selon Lise Nepton, animatrice culturelle à la Faculté Saint-Jean, les présentations de l'ONF seront de nature «fictive» plutôt que documentaire comme l'an dernier.

À noter à votre agenda, une table ronde sur le multiculturalisme, le mardi 20 novembre, organisée par l'ACFA régionale d'Edmonton. De plus, la semaine sera clôturée par un souper international et un spectacle d'un groupe qui s'est déjà produit au Théâtre Popicos «Combo el Savador».

«Cela reflète vraiment ce qu'est la Faculté: des gens de partout se retrouvant ici pour étudier. Et il y en a pour tous les goûts», affirme Lise Nepton. Selon elle, cette semaine culturelle permet aux étudiants de vivre diverses activités en français. De plus, c'est l'occasion pour certains de se faire connaître, puisque 4 artistes feront leur vernissage le lundi 19 novembre.



Lise Nepton

Et cette semaine est ouverte au grand public; des artistes d'un peu partout exposeront leurs pièces tout au cours de la semaine culturelle. «Nous voulons être ouverts à la communauté. En situation minoritaire comme nous le sommes, nous avons tout intérêt à joindre nos forces», affirme Lise Nepton.

Toute la communauté est invités à aller faire un tour à la Faculté; et si vous ne savez trop comment vous tremper dans ce bain culturel francophone, Lise Nepton, animatrice culturelle de la Faculté, se fera un plaisir de répondre à vos questions.

• Règlements sur les langues officielles

Chaque région aura ses droits

(suite de la page 1)

aura droit à des services dans les deux langues, si au moins 5% de la demande globale est dans la langue de la minorité.

YUKON ET T.N.O.

Au Yukon et dans les Territoires où la population francophone est trop petite et trop disséminée pour bénéficier de ces calculs démographiques, les francophones pourraient à tout le moins obtenir les services dans leur langue au bureau principal des institutions fédérales dans le Grand Nord.

LES VOYAGEURS

Les voyageurs auraient des services dans les deux langues officielles dans les aéroports de Toronto, Vancouver, Dorval, Mirabel, Calgary, Ottawa, Winnipeg, Edmonton et Halifax, où l'affluence est d'au moins 1 million de passagers par année.

Les gares ferroviaires des Maritimes, du Québec, de l'Ontario, de même que celles situées à Winnipeg, Edmonton et Vancouver devraient également offrir des services dans les deux langues, en autant que la minorité est d'au moins 5 000 personnes dans le cas des régions métropolitaines, ou, dans les cas des petites municipalités, d'au moins 500 personnes représentant 5% de la population totale.

Quelque sept gares fédérales de traversiers situées dans les Maritimes et accueillant plus de 100 000 passagers par année, devront aussi offrir des services dans les deux langues.

AIR CANADA, VIA ET MARINE

On ne serait pas obligé d'offrir des services dans les deux langues officielles dans tous les trajets d'Air Canada, de Via Rail et des traversiers de Marine Atlantique.

Dans le cas d'Air Canada, les services seraient offerts dans les deux langues officielles pour les trajets en partance ou à destination de la capitale nationale, de Montréal, de Moncton, de même que les trajets en partance et à destination d'un aéroport situé en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Un passager francophone en partance de Régina à destination de Vancouver, par exemple, n'aurait pas le droit d'exiger des services en français à bord d'un vol d'Air Canada. Même chose pour un passager en partance de Halifax à destination de Toronto.

Via Rail offrirait des services dans les deux langues sur ses trajets au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick ainsi que sur les trajets transcontinentaux.

Enfin, les trajets des traversiers de Marine Atlantique qui ont au moins 100 000 passagers par année devront offrir des services dans les deux langues.

Dans le cas des messages et de la signalisation qui touchent la santé et la sécurité à bord des avions, des trains et des traversiers, ils seraient toujours dispensés dans les deux langues officielles, peu importe la demande.

La Fédération des francophones hors Québec et le Commissaire aux langues officielles ont tous deux accueilli avec satisfaction le dépôt de la réglementation.

«L'accouchement a été long et pénible mais nous avons au moins là une réaffirmation de l'engagement du gouvernement envers la dualité linguistique au pays» a déclaré le président de la FFHQ, Guy Matte.

Quoique généralement satisfaite, la FFHQ a quand même l'intention de faire des suggestions pour «bonifier» certaines parties de l'avant-projet de loi. «Dans la pratique chez Air Canada, ils offrent présentement des services qu'ils ne seraient plus obligés d'offrir» explique M. Matte qui donne comme exemple le trajet entre Victoria et Toronto.

Le Commissaire aux langues officielles trouve «généralement acceptable» le système proposé par le gouvernement, même s'il estime que le projet est moins généreux par rapport à certaines directives existantes. En outre, M. Fortier souhaite des précisions quant à l'obligation d'utiliser la presse minoritaire. Au moins, dit le Commissaire, les nouvelles normes seront appliquées de façon obligatoire.

M. Fortier rappelle que ce projet ne constitue que la première tranche de la réglementation, et il invite le gouvernement à déposer «sans aucun retard» les règlements qui porteront sur la langue de travail et la participation équitable des deux groupes linguistiques au sein des institutions fédérales.

La réglementation proposée doit maintenant franchir diverses étapes avant son adoption finale, et elle n'entrera en vigueur qu'un an plus tard, donc pas avant 1992.

Enfin des règlements acceptables...

Le gouvernement fédéral a enfin déposé son projet de règlements régissant la nouvelle Loi sur les langues officielles de 1988. Ce n'est pas trop tôt. On les attend depuis deux ans ces fameux règlements.

Le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier a manifesté son impatience et même menacé de démissionner si le gouvernement ne déposait pas la réglementation. À la veille de quitter son poste de Commissaire en juin prochain, on peut se demander jusqu'à quel point cette menace a eu de l'impact sur la décision gouvernementale? Elle aurait sûrement eu plus d'impact si sa menace avait été proférée au milieu de 1989.

Le nouveau président du Conseil du Trésor, M. Gilles Loiselle, permet ainsi à ceux qui ont la tâche d'appliquer et de faire appliquer la Loi sur les langues officielles d'avoir un guide complexe, mais adéquat, uniforme, acceptable et applicable partout au Canada.

On comprend qu'il a été difficile pour le Conseil du Trésor de trouver un juste milieu étant donné que la minorité francophone hors Québec est moins concentrée dans les grands centres urbains que la minorité anglophone du Québec.

Mais qu'à cela ne tienne, la réaction est favorable. Le Commissaire est satisfait, la FFHQ réagit favorablement et il semble qu'en Alberta, la population francophone ne sera pas laissée pour compte, au contraire.

On peut déjà compter qu'à l'avenir, les francophones de Calgary et d'Edmonton pourront avoir des services en français de la part des ministères et agences du gouvernement fédéral.

Éditorial

Il en est de même pour les fortes concentrations de francophones comme dans la région de Rivière-la-Paix, Bonnyville et Saint-Paul.

On aura bien des services en français au bureau de poste, au Centre d'emploi, à la Sécurité du revenu, à l'Impôt et au Secrétariat d'État, mais, hélas oui, il y a encore un mais... pour obtenir les services en français dans les autres ministères et agences du fédéral, ce sera aussi basé sur la demande globale annuelle de 5% dans la langue de la minorité.

C'est dire que si, par exemple, les francophones de Saint-Paul veulent avoir un service en français au bureau du Crédit agricole, la demande de service en français durant un an devra être de 5% de la demande globale.

C'est donc dire qu'il faudra que les francophones demandent en **TOUT TEMPS** les services en français afin de pousser le gouvernement à les fournir sans autre choix. Je sais, ce ne sera pas facile, car il faut la plupart du temps sacrifier des minutes et des heures précieuses pour obtenir ces services.

Il faut éviter que le gouvernement vienne nous relancer et nous dire: «À quoi sert de vous donner des services en français, vous ne vous en servez pas».

De son côté, le gouvernement devra offrir volontairement et de façon active le service dans les deux langues officielles. je sais que certains ministères se préparent fébrilement pour ce genre d'offre, mais attendons voir, jusqu'où ira la volonté individuelle des fonctionnaires bilingues d'offrir le service en français en Alberta. Nous avons confiance, à la lueur de ce que nous avons constaté, qu'avec de la bonne volonté, le tout pourrait bien fonctionner.

Ces règlements seront en vigueur d'ici peu, à condition que les députés de la Chambre des communes aient la volonté politique de voter ces règlements dans le plus bref délai et surtout de ne pas faire mourir ces règlements au feuilleton de la Chambre.

PIERRE BRAULT

Commentaire

La violence familiale...

La violence familiale dans la société canadienne est devenue une vraie calamité et le nombre de victimes ne cesse d'accroître de jour en jour. Ce sont des femmes et des enfants qui meurent de sévices subis au cours de violentes altercations entre conjoints. On ne parle plus seulement de blessures mais aussi de mortalités.

Par exemple au Québec, quinze femmes et cinq enfants sont morts, victimes de violence familiale, depuis le 15 août dernier. L'Alberta ne fait pas exception et le gouvernement provincial a annoncé récemment une campagne de sensibilisation à ce problème; de plus, les policiers mettront désormais sous arrêt toute personne considérée comme agresseur dans ce genre de dispute.

Cette démarche de la part du gouvernement provincial est louable mais il faut plus que cela.

Les maisons où les victimes peuvent se réfugier ne sont pas assez nombreuses et sont à leur pleine capacité. Il faut un programme complet, non seulement de sensibilisation et d'application de la loi, mais aussi et surtout la mise sur pied d'un réseau de maisons d'accueil à travers la province pouvant donner un service adéquat et professionnel à toutes ces victimes.

Tant et aussi longtemps que ces victimes ne pourront pas bénéficier d'un tel service, on peut se questionner sur notre degré de civisme.

Il faut aussi faire l'impossible pour enrayer cette vague de violence familiale qui frappe notre supposée société civilisée.

Il faut lutter de toutes nos forces contre cette violence continuelle à la télévision. Un programme comme «Bêtes pas bêtes» qui traite de la vie des animaux à la télévision de Radio-Canada est beaucoup plus sain pour les jeunes que «Matlock» ou «MacGyver».

Et que dire des reportages comme ceux que l'on nous a servis durant une partie de l'été au cours de la crise d'Oka?

Il faut exiger de nos gouvernements qu'ils établissent des codes d'éthique professionnelle par l'entremise du CRTC pour faire disparaître la violence des écrans de télé.

Il faut aussi que chaque citoyen soit de la partie en changeant ces attitudes qui sont à la source de ce cycle de violence tout à fait inacceptable.

Il faut de plus que les parents établissent des règles d'écoute de la télé en invitant leurs enfants à changer de canal si l'émission qu'ils visionnent comporte des scènes de violence et en leur expliquant que cette violence est intolérable. L'idéal est que chaque famille devrait, au moins une fois la semaine, faire un choix judicieux des programmes qui seront visionnés.

Enfin, il faut mentionner que donner le bon exemple est sûrement le meilleur remède.

Pierre Brault

Lettres ouvertes

L'environnement

Monsieur l'éditeur,

Je voudrais faire un point très important sur l'environnement. Maintenant qu'il y a beaucoup d'intérêt sur l'environnement, beaucoup de personnes essaient de faire quelque chose. Mais aussi, il y a des personnes très négligentes qui ne se sentent pas responsables pour le nettoyage de l'environnement.

Une chose que je ne comprends pas est que le gouvernement utilise beaucoup d'argent pour faire de grandes affiches. Aussi, il utilise beaucoup de papier pour faire ces affiches pour nous dire d'arrêter d'utiliser du papier.

Maintenant, les écoles commencent à éduquer les étudiants pour qu'ils soient plus au courant de ce qui arrive à notre belle planète. Si on commence tout de suite à réduire ce problème, notre planète restera belle pour beaucoup plus de générations.

Comment est-ce qu'on peut réduire ce problème? On pourrait être plus prudent à ce que nous jetons aux déchets. Au lieu d'utiliser le «styrofoam» et le plastique, on pourrait utiliser des assiettes, des verres et des ustensiles qu'on peut laver et réutiliser. On devrait commencer à faire cela chez MacDonald et d'autres places comme ça, et aussi dans les écoles. À notre école, il y a beaucoup de «styrofoam» et de plastique. Je pense qu'on devrait faire ça si on veut garder notre planète.

Alors, c'est aux jeunes de notre génération de commencer à re-développer notre planète, pour qu'on puisse avoir beaucoup plus de générations. N'oubliez pas, c'est la seule planète qu'on a.

Michelle Huszti
École Branton Jr. High
Calgary, Alberta

Abus des enfants

Je suis un adolescent. Chanceux pour moi, je ne vis pas dans une maison où ma mère est violente. Mais beaucoup d'enfants ne sont pas si chanceux. Ma mère travaille avec des enfants qui sont abusés par leurs parents. Elle a dit: «Il y a des fois que je dois les retenir afin qu'ils se calment. Les enfants ne sont pas très stables. Ils sont très dérangés».

Ces enfants sont très malheureux. Considérez-vous chanceux de ne pas vivre dans une maison où vos parents abusent de vous. Mais si vous vivez dans une maison comme ça, il y a des personnes à qui vous pouvez parler. Parlez à quelqu'un à qui vous faites confiance. Ils vont vous aider. Vous ne devez pas être gêné que vos parents aient de mauvaises habitudes, ce n'est pas de votre faute. L'important est d'en discuter. Quelqu'un vous aidera.

Dave Jones
École Branton Jr. High
Calgary, Alberta

Pensée de la semaine...

La fidélité est la seule pierre de touche du véritable amour

(C. Marmion)

À lire dans la prochaine édition

Dans la région de Lakeland: L'école homogène française ne fait pas l'unanimité

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 18$ - Étranger: 32$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



APF Association de la presse francophone

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Au national...

• Créée le 4 septembre

La commission Bélanger-Campeau se penche sur l'avenir du Québec

APF - Le Québec tout entier est maintenant entré dans un processus de réflexion sur son avenir politique, qui pourrait avoir de grandes répercussions sur la francophonie canadienne.

Pendant les 22 jours que dureront les audiences publiques, les 36 membres de la commission Bélanger-Campeau feront une grande tournée du Québec et entendront les représentants d'associations et d'organismes représentatifs de la société québécoise. La commission a déjà reçu plus de 500 mémoires.

Créée le 4 septembre dernier à la suite de l'échec de l'entente du lac Meech, la commmission coprésidée par l'ex-président de la Banque Nationale, Michel Bélanger, et l'ex-président de la Caisse de Dépôt, Jean Campeau, a pour mandat d'étudier et d'analyser le statut politique et constitutionnel du Québec. Elle a jusqu'au 28 mars 1991 pour proposer des voies d'avenir aux Québécois.

La commission est composée de 36 membres, dont la moitié sont des élus. Outre le premier ministre Robert Bourassa et le chef de l'Opposition Jacques Parizeau, la commission compte deux élus municipaux, quatre personnes du monde des affaires, quatre personnes du milieu syndical, un du secteur coopératif, un du secteur culture, un du monde de l'enseignement, et trois députés fédéraux québécois.

Les coprésidents Bélanger et Campeau ont profité de la séance d'ouverture des travaux de la commission pour situer le contexte dans lequel elle entreprend cet exercice démocratique unique dans l'histoire du Québec moderne. Ne voulant exclure aucune option politique, les coprésidents ont néanmoins rappelé que le monde évoluait dans un contexte de globalisation des marchés et d'interdépendance entre les États. «Ce n'est pas l'appartenance à un niveau fédéral, ni l'accession à la souveraineté qui protégera notre niveau de vie» ont déclaré les coprésidents, en soulignant que le Québec n'était pas à l'abri «des chocs extérieurs».

Tous deux sont d'accord pour dire qu'il faut limiter la période d'incertitude, et promettent de faire leur possible pour que les principaux enjeux soient connus d'ici Noël.

Le premier ministre Robert Bourassa a rappelé que l'échec de l'entente du lac Meech avait prouvé qu'on ne pouvait plus faire confiance «aux mécanismes de révision constitutionnel à onze gouvernements» prévus dans la réforme constitutionnelle de 1982. Meech, a ajouté M. Bourassa, était un test pour comprendre le Québec. Son rejet, a-t-il poursuivi, a remis en cause l'avenir politique du Québec.

Tout comme les coprésidents l'avaient fait avant lui, M. Bourassa a rappelé qu'il fallait tenir compte des grands courants mondiaux, dont la globalisation de plus en plus grande des marchés. «Le Québec doit être de son temps. L'interdépendance économique est difficilement contournable».

M. Bourassa a assuré que le Québec devrait tenir compte des autochtones, de même que de la communauté anglophone et des communautés culturelles québécoises dans sa démarche politique. Ni les coprésidents Bélanger et Campeau, ni Robert Bourassa, ni Jacques Parizeau n'ont cependant fait directement allusion dans leur discours d'ouverture, au rôle et à la responsabilité du Québec face à la francophonie canadienne.

Jacques Parizeau s'est fait l'apôtre de son option politique. «On arrive à la souveraineté après avoir épuisé toutes les autres solutions» a déclaré le chef du Parti québécois. «Ce que la souveraineté va offrir, c'est la possibilité pour les Québécois de diriger leurs propres affaires».

M. Parizeau a mis en garde les Québécois contre le retour du repli sur soi et du «nombrilisme» et a prêché pour une association économique. «L'association économique c'est ce qui empêche un peuple de se replier sur lui-même».

M. Parizeau est allé assez loin à ce chapitre en déclarant que dans une foule de domaines, «le Québec devra déléguer des pouvoirs et des ressources». Il a non seulement évoqué une union monétaire et une union douanière, mais aussi une délégation de pouvoirs dans les transports et, plus surprenant encore, dans le sacro-saint secteur des communications. Une association économique, a cependant pris soin d'ajouter le chef péquiste, ne veut pas dire une association politique.

La souveraineté politique n'est cependant pas négociable aux yeux de M. Parizeau. «Au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la déclaration de souveraineté politique est le seul geste que les Québécois peuvent poser sans demander la permission ailleurs».

«Il faut poser le premier geste, la souveraineté, pour discuter du second, l'association économique».

Groupe d'études sur la formation professionnelle dans le secteur culturel au Canada

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, ont formé un GROUPE D'ÉTUDES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR CULTUREL AU CANADA.

Le GROUPE D'ÉTUDES débutera dès la mi-novembre une série de consultations *sur invitation*, d'un bout à l'autre du Canada et vous invite à enrichir sa consultation en leur transmettant vos commentaires écrits d'ici la fin janvier 1991.

Un document de consultation préparé par le GROUPE D'ÉTUDES sur les principaux enjeux de la question de la formation professionnelle est actuellement disponible, sur demande, en écrivant ou en téléphonant à nos bureaux de Montréal:

GROUPE D'ÉTUDES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR CULTUREL AU CANADA

1981, avenue McGill College, bureau 470
Montréal H3A 2W9
Tél.: (514) 283-2108
Fax: (514) 283-3005

Michelle Rossignol / Peter G. White, co-présidents
Louise Fecteau, secrétaire générale

• Un nouveau forum

Réflexion sur l'avenir constitutionnel du Canada

APF - Plus de quatre mois après la mort de l'entente du lac Meech, le gouvernement canadien annonce la création d'un forum de citoyens indépendants, qui auront pour mandat d'écouter ce que les Canadiens veulent comme pays, et de produire un rapport.

Présidé par le président du CRTC, Keith Spicer, le «Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada» est composé de douze éminents Canadiens, et a un mandat assez large.

Il devra, entre autres, identifier les caractéristiques auxquelles les Canadiens attachent le plus de valeur dans leur pays, les grands défis à relever durant la décennie, la nature des relations entre les citoyens autochtones et non autochtones, bref, les Canadiens anglais seront obligés de répondre à la question qu'ils ont longtemps posée aux Québécois: «What does Canada want?». Les conclusions du groupe de consultation devront être déposées au plus tard le 30 juin 1991.



Keith Spicer
(Photo d'archives)

Le groupe de consultation devra aussi se pencher sur les langues officielles au pays et «la nature des arrangements auxquels doivent se prêter les institutions et les citoyens du pays, pour respecter les préférences linguistiques tant des minorités que des majorités linguistiques de la société canadienne».

Outre Keith Spicer, le groupe de consultation est formé de Richard Cashin, Carol Corcoran, Fil Fraser, Thomas Kierans, Robert Normand, président et éditeur du journal Le Soleil de Québec, Helena Zukowski, Thérèse Paquet-Sévigny, sous-secrétaire général aux Nations-Unies, Roger

(Suite en page 11...)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

NOVEMBRE

18 1940	**19** 1893	**20** Décès	**21** 1938	**22** 1953	**23** 1851	**24** 1838
Décès du Père Ambroise Comeau, OMI à Saint-Boniface	Bénédiction de l'église de Canmore par le Père J. Lestanc	1933: Mgr O. Charlebois, 1976: P. James Lynch, OMI 1987: P. Elp. Filion, OMI	Décès du Frère Laurent Michel, OMI à Grouard	Décès du Frère Adolphe Gauthier, OMI à Saint-Boniface	Sacre de Mgr A. Taché par Mgr de Mazenod 1876 Décès du P. L. Larose, OMI	Arrivée au Ft Vancouver des prêtres Blanchet et Demers

Progamme pour les francophones hors Québec

Le Petit Séminaire de Québec, collège d'enseignement privé de la ville de Québec, offre un programme de ressourcement linguistique et culturel pour les francophones hors Québec.

Ce programme s'adresse aux élèves du collégial (équivalant à la 12e année secondaire et à la 1ère année universitaire) qui désirent étudier en sciences, soit les sciences de la santé ou les sciences pures et appliquées, ou en sciences de l'homme, soit les sciences administratives ou les sciences humaines.

L'année se divise en deux sessions de 17 semaines. Une session comprend sept cours: français, philosophie, éducation physique et des cours dans la voie choisie. Le programme donne droit à un diplôme d'études des collégiales du Québec (DEC) et prépare aux études universitaires.

Le Petit Séminaire prépare aussi au baccalauréat international, standard mondial pour les études préparatoires à l'université. Ce programme donne droit à deux diplômes: le DEC et le Diplôme du Baccalauréat International de l'office de Genève.

L'élève canadien d'une autre province qui étudie au Québec a droit aux subventions qu'accorde le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec aux écoles privées et il peut demander un prêt ou une bourse d'études à sa province.

Dans le programme d'études collégiales, les frais de scolarité, frais généraux et achat de livres et de notes de cours s'élèvent à 1 500 $ par année. Dans le programme de baccalauréat internatinal, ces frais sont d'environ 1 650 $ la première année et de 2 000 $ la seconde (y compris les frais d'examen).

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Bureau des admissions, Petit Séminaire de Québec, B.P. 6000, Haute-Ville, 6, rue de l'Université, Québec (Québec) G1R 4V7, téléphone: (418) 694-1020, poste 306, télécopieur: (418) 694-0803.

Semaine nationale de prévention contre la drogue du 18 au 24 novembre

Vous faites partie de la communauté



La Réserve: l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Alberta nord
(403) 457-8486 (à frais virés)
Alberta sud
(403) 240-7547 (à frais virés)

FORCES
ARMÉES
CANADIENNES
Canada
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

• ACFA de Fort McMurray

Journée de l'Halloween



par RICHARD GAGNON

Un excellent moyen pour mettre de la vie dans un établissement, c'est d'y inviter des enfants. C'est dans une atmosphère à la fête qu'une trentaine de jeunes francophones de Fort McMurray ont participé activement à la traditionnelle fête de l'Halloween. Sous des déguisements reflétant la tradition et l'originalité de cette fête, les jeunes ont eu droit à des activités joignant l'utile à l'agréable. Explication du drapeau de la francophonie, règles de sécurité, dessins sur citrouilles, jeux, collation et distribution de bonbons ont animé ce rendez-vous des jeunes.

L'ACFA de Fort McMurray tient à remercier les jeunes, les parents, l'école St-John et ses professeurs et tout ceux et celles qui ont fait de cette activité, une autre réussite francophone.

Le prisonnier du mois



Cette semaine, nous vous présentons cette chronique mensuelle en collaboration avec Amnistie Internationale, section canadienne francophone. Cette chronique a pour but de vous sensibiliser aux problèmes des prisonniers politiques dans le monde. Nous vous invitons à écrire à l'adresse citée au bas de la chronique pour demander la libération du prisonnier du mois.

Syrie

Mahmud Jalbut

Un directeur d'école

Marié et père de trois enfants, il était directeur de l'École normale de la capitale, N'Djamena, et professeur de chimie à l'Université du Tchad quand il a été arrêté par des membres du service de sécurité, le 2 avril 1989. Depuis, il est détenu secrètement par les autorités tchadiennes qui refusent de révéler les motifs de son arrestation et le lieu de détention.

Après avoir enquêté sur son cas, AI a conclu qu'il n'avait participé en aucune manière à la tentative de coup d'État d'avril 1989 et qu'il est emprisonné uniquement parce qu'il est connu au sein de la communauté Zaghawa.

Il fait partie des 200 personnes de la communauté Zaghawa, du nord-est du Tchad, détenues sans inculpation ni jugement depuis avril 1989, à la suite d'une prétendue tentative de coup d'État dont le gouvernement affirme qu'elle a été organisée par des officiers supérieurs d'origine Zaghawa.

Plusieurs Zaghawa semblent avoir été arrêtés uniquement à cause des activités de membres de leur famille ou parce qu'ils occupent une position en vue dans leur communauté.

Mahamat Abdoulaye n'a pas été accusé d'un délit spécifique et n'a pas pu contester les motifs ni le fondement de son arrestation.

Depuis avril 1989, Mahamat Abdoulaye n'a été autorisé à recevoir aucune visite, sans exception pour sa famille. AI a appris que d'autres personnes arrêtées en même temps que lui sont mortes ou ont été tuées en détention, mais le sort de Mahamat Abdoulaye demeure inconnu à ce jour.

Prière d'envoyer des lettres courtoises pour sa libération immédiate à:

S.E.M. Hissein Habré
Président de la République
N'Djamena
République du Tchad

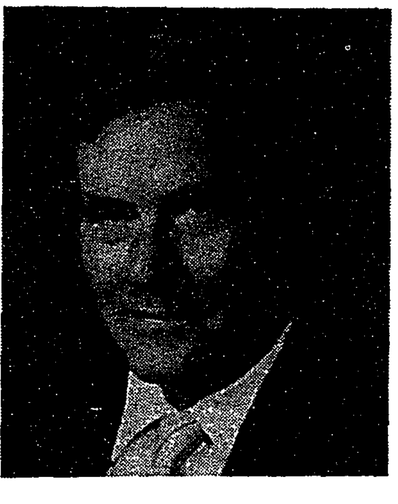


• Fédéral/provincial

Logements communautaires à Bonnyville et à Grand Centre

BONNYVILLE - Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont annoncé l'approbation du financement de cinq unités de logement communautaire à Bonnyville et d'une unité à Grand Centre. Les Services du logement de Bonnyville (Bonnyville Housing Authority) administrerons une unité de quatre chambres, trois unités de trois chambres et une unité de deux chambres à Bonnyville. L'unité de trois chambres de Grand Centre sera administrée par JCF Home Realty Ltd de Bonnyville. Toutes ces unités sont des habitations unifamiliales isolées existantes.

Ray Speaker



Ernie Isley

«Je suis heureux que ce projet de logements communautaires fournisse des foyers à six familles dans les régions de Bonnyville et de Grand Centre. C'est là un bel exemple de coopération entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta. Tous ceux qui ont pris part à la réalisation de ce projet digne de leur temps et de leurs efforts devraient être fiers de leur travail», a dit l'honorable Alan Redway, ministre d'État (Habitation).

«Avec le besoin si évident de logements à prix modiques dans bien des communautés de l'Alberta, c'est avec plaisir que la province finance ces projets de Bonnyville et de Grand Centre. Les familles à faible revenu de ces communautés auront la joie d'avoir des habitations confortables, et à des loyers raisonnables», a déclaré l'honorable Ray Speaker, ministre des Affaires municipales de l'Alberta, en se joignant à l'honorable Ernie Isley, membre de la législature de l'Alberta pour Bonnyville, qui a fait l'annonce.

Les projets sont financés par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial en vertu du programme d'habitations publiques communautaires à but non lucratif. Le programme fournit des logements locatifs aux familles à faible revenu, à un prix égal à 25% de leur revenu.

Les remboursements des obligations couvrant le coût du capital et les frais de fonctionnement seront partagés pendant 35 ans, à raison de 70% pour le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL), et 30% pour la Société d'hypothèque et de logements de l'Alberta (SHLA).

La part du gouvernement fédéral pour le projet de Bonnyville est estimée à environ 30 700 dollars par an, et celle de la SHLA à environ 13 100 dollars par an. Pour le projet de Grand Centre, la part du gouvernement fédéral s'élèvera à environ 7 100 dollars par an, et celle du gouvernement provincial à environ 3 000 dollars par an.

Les coûts en capital de 344 160 dollars pour le projet de Bonnyville et de 80 154 dollars pour le projet de Grand Centre sont financés par la SHLA au moyen d'obligations provenant des Fonds d'épargne du patrimone de l'Alberta.

La Réserve: l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension tout en augmentant votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Réserve aérienne.

Vivez une expérience unique et passionnante avec des gens intéressants. Travaillez durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:
418e Escadron de la Réserve aérienne
Base des Forces canadiennes Edmonton
Lancaster Park (Alberta)
T0A 2H0 973-4670 (à frais virés)

FORCES
ARMÉES
CANADIENNES
Canada
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

Quand on part en voyage d'affaires, il faut parfois déléguer une partie de ses responsabilités.

Déléguez-nous la partie voyage.

Quand vous devez voyager pour affaires, vous désirez avant tout que les choses soient simples. C'est pourquoi tout notre système a été conçu pour vous simplifier la vie, de la réservation jusqu'à l'arrivée. Et si vous le souhaitez, nous pouvons également nous occuper de votre séjour.

L'étendue de notre réseau conjuguée à nos nombreuses alliances nationales et internationales nous permet de vous emmener là où vous le voulez, quand vous le voulez: un seul coup de téléphone suffit. Et sur un grand nombre de nos vols, nous vous offrons la possibilité de choisir un repas de type Nutricuisine, dont le goût et la faible teneur en calories sont particulièrement appréciés de nos voyageurs d'affaires.

Partez donc tranquille, en confiant simplement votre prochain voyage d'affaires à des gens qui depuis plus de cinquante ans font de vos voyages leur affaire.

LA PASSION DU MONDE MC



• Le Théâtre à la carte présente

«Sur le matelas»

Ces étudiants de la Faculté Saint-Jean sont en pleine répétition afin de vous présenter la pièce de théâtre «Sur le matelas» dans le cadre de la semaine culturelle à la Faculté, les 16 et 17 novembre prochains. Dans une mise en scène de Doris-Michel Montpetit, cette pièce de Michel Garneau vous fera rire tout en vous faisant passer une soirée détendue. La pièce met en vedette: Richard Louis Martel, Angela Ouellette, Laurence Salomons, Danielle Arrand, Luc Morissette, Pierre Hébert, Gérard Lizaire, Gisèle Marcoux, Katharine McDonough et Jean Févry. Ces artistes infatigables se préparent pour cette présentation depuis plus d'un mois, afin de vous offrir une performance hors du commun... C'est à voir, les 16 et 17 novembre à la Faculté Saint-Jean.



«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
le lundi de **18 h 00 à 19 h 00**

DU NOUVEAU POUR LES EMPLOYEURS



La loi sur la réforme des pensions a été adoptée par le Parlement. Si vous offrez un régime de pension agréé ou un régime de participation différée aux bénéfices, vous devriez être au courant de certains changements concernant les exigences de déclaration des feuillets T4 pour 1990.

Vous serez appelé à jouer un rôle essentiel auprès de vos employés. En effet, vous pourrez les aider à mieux comprendre les changements qui contribueront à assurer leur sécurité financière au moment de leur retraite.

Dès 1991, des plafonds uniformes s'appliqueront au total des sommes que les Canadiens pourront verser dans les régimes de pension et les REER, peu importe leur genre d'emploi et de régimes d'épargne. De plus, les particuliers pourront reporter aux années ultérieures les plafonds inutilisés des REER.

Les règles plus équitables et plus souples permettront aux Canadiens d'économiser suffisamment pour assurer leur retraite.

Les employeurs qui offrent des régimes de pension agréés et des régimes de participation différée aux bénéfices joueront un rôle décisif dans la mise en oeuvre de la réforme des pensions. En déclarant les facteurs d'équivalence qui s'appliquent à tous les employés participant à vos régimes, vous nous aiderez à déterminer le montant qu'ils peuvent verser dans les REER.

Nous venons de mettre à la poste le guide sur le calcul du facteur d'équivalence. Les **employeurs offrant des régimes de pension qui n'ont pas reçu de guide** peuvent s'en procurer un exemplaire auprès de leur bureau de district d'impôt. Pour plus de renseignements, les **employeurs** peuvent composer le 1 (800) 267-5565.

Nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration en vue d'aider les Canadiens à assurer leur avenir.


Revenu Canada Impôt
Revenue Canada Taxation
Canada

• Dans le milieu culturel

Les intervenants se regroupent

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le Conseil culturel albertain, vous connaissez? C'est un nouveau regroupement pour les intervenants dans le milieu culturel franco-albertain afin d'assurer leur propre développement culturel.



Lydia Roy

Les 1er et 2 novembre, ces intervenants se sont réunis afin d'établir les premières bases de ce conseil. Selon Lydia Roy, participante, cette réunion de 2 jours a amené plusieurs aspects positifs. «De plus, des représentants de chaque secteur étaient là: danse, théâtre, chorale, etc.», ajoute-t-elle.

(suite en page 9)



Tu as entre 17 et 20 ans?
Intéressé?
Communique avec nous.
Jeunesse Canada Monde
Bureau régional des Prairies
10765, 98e rue
Edmonton, Alberta
T5H 2P2
(403) 424-6411

Intervenants...

(suite de la page 8)

Un comité ad hoc a été formé, ayant pour rôle: établir les besoins du Conseil culturel albertain; faire un projet de constitution; de statuts et règlements; un plan d'action et une programmation, et finalement convoquer une assemblée annuelle qui aura lieu d'ici le 1er juin 1991. Le conseil veut qu'un comité permanent soit formé d'ici mai 1991.

Mais quelle est la mission de ce conseil? «Faciliter l'épanouissement culturel de la francophonie en Alberta». Voilà la réponse qui est ressortie de la concertation des intervenents.



Michel Landry

Il n'a pas encore été établi comment sera financé ce conseil: ACFA, gouvernement fédéral, gouvernement provincial, cela reste à déterminer.

Les personnes nommées au comité ad hoc sont : Michel Landry, Lise Holeton, Suzanne Dalziel, Lydia Roy, Clémence Lemire et Suzanne Sawyer.

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Je me suis préparé pour la TPS.



Et vous?

Le temps est venu de vous inscrire.

Vous êtes-vous préparés pour la TPS proposée? Si ce n'est déjà fait, le temps est venu de vous inscrire et de vous préparer. Ceci touche toute personne offrant des services professionnels, faisant partie d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise commerciale, dont la pêche, l'agriculture et l'élevage. Revenu Canada peut vous aider en vous fournissant les renseignements suivants sur la TPS:

- L'inscription et les avantages qu'on en retire
- Comment elle touche votre entreprise
- Choix de méthodes comptables simplifiées et procédures administrative
- Remboursement de la taxe de vente fédérale
- Recouvrement de la TPS sur les achats commerciaux
- Choix quant à la production de déclarations de la TPS

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
Téléphonez au
1 800 267-6620
Dispositif de télécommunication pour malentendants:
1 800 465-5770
Ou encore, rendez-vous à un bureau de l'Accise de Revenu Canada, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

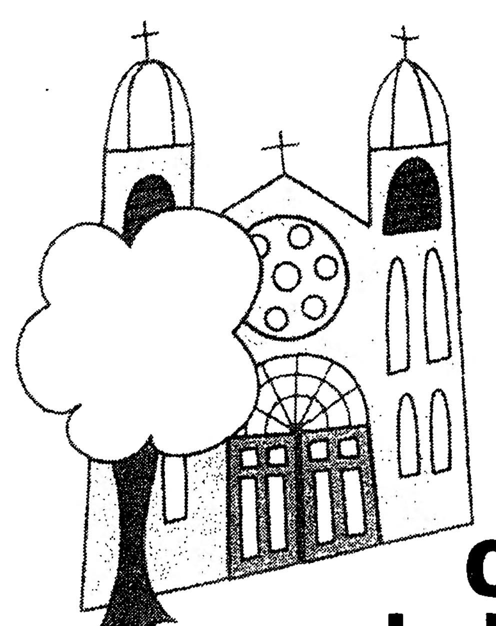
Faites une bonne affaire. Préparez-vous maintenant pour la TPS.

Revenu Canada Douanes et Accise / Revenue Canada Customs and Excise

Canada

L'Office national du film et la Faculté Saint-Jean
vous invitent
à trois grandes premières

Dans le cadre de la semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean



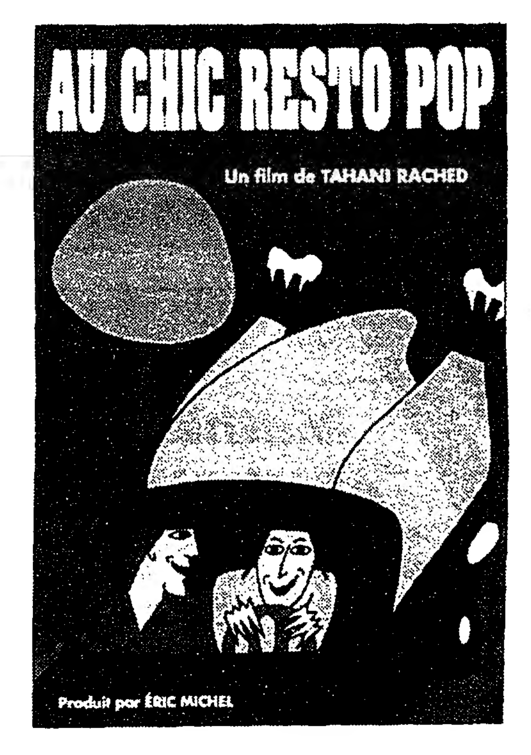
une comédie avec **Rémy Girard**

Les amusantes aventures d'un curé de campagne

Soyez les bienvenus à un café-rencontre suivant le visionnement

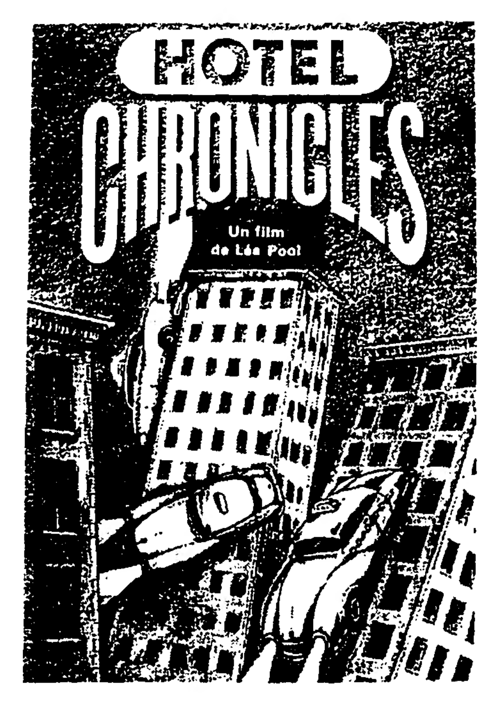
Chemin de Damas

Dimanche 18 novembre à 19h



La folle aventure de jeunes Montréalais qui redonnent un sens à leur vie tout en luttant contre la faim et la pauvreté

Mardi 20 novembre à 19h



Unique document d'un voyage vers l'intérieur des États-Unis, pays de légendes et de contradictions

Collection: Parler d'Amérique

Mercredi 21 novembre à 19h

C'est un rendez-vous à l'auditorium de la Faculté... entrée libre.



Office national du film du Canada / National Film Board of Canada



télécopieur: 465-3647

Carrières et professions



University of Alberta
Edmonton

Professeur(e) adjoint(e) temporaire en philosophie
Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de professeur(e) adjoint(e) temporaire en philosophie.

Exigences:
Maîtrise ou Doctorat en philosophie.

Responsabilités:
Enseignement de cours du premier cycle.

Durée:
Du 1er janvier au 30 avril 1991.

Traitement:
Varie de 2.563$ à 3.075$ par mois en fonction de la formation et de l'expérience.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec les noms de trois répondants, avant le 30 novembre 1990, à:

Dr. E.V. Blackburn
Vice-Doyen
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Elle encourage les candidatures des autochtones, des personnes handicapées, des membres des minorités visibles et des femmes.



CFP-PSC

Mathématicien(ne)s-statisticien(ne)s

Statistique Canada, organisation statistique de renommée internationale, désire combler des postes de mathématicien(ne)s-statisticien(ne)s à différents niveaux à son siège social d'Ottawa. Ces postes font intervenir des travaux de nature théorique et appliquée dans des domaines comme :

- les plans de sondage et l'estimation;
- l'estimation de la variance;
- la mesure des erreurs non dues à l'échantillonnage;
- les méthodes de collecte de données assistées par ordinateur;
- les méthodes de vérification et d'imputation des données;
- l'analyse des données;
- le contrôle et l'assurance de la qualité;
- l'évaluation des sondages et des recensements;
- les méthodes liées aux séries chronologiques;
- les systèmes généralisés pour le traitement des enquêtes.

Si vous détenez une maîtrise ou un doctorat en mathématiques, en statistique ou dans une discipline connexe, vous êtes invité(e) à postuler. Des compétences en informatique seraient un atout. Votre salaire se situera entre 42 051 $ et 64 570 $ selon vos compétences et votre expérience. Les exigences linguistiques varient suivant les postes.

Joignez-vous à notre groupe de près de 200 mathématicien(ne)s-statisticien(ne)s et contribuez à la mission de Statistique Canada : produire une foule de renseignements statistiques essentiels à l'économie et à la société canadiennes. Faites parvenir votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi d'ici le 31 décembre 1990, en indiquant le numéro de référence S-90-31-1092-030PL-W8F, à **Pauline Langlois, Commission de la fonction publique du Canada, 171, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M7.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

• Pour les aveugles et les analphabètes

Un meilleur accès au monde de l'actualité

APF - Grâce à La Magnétothèque, les francophones de l'extérieur du Québec qui sont aveugles, handicapés visuels, incapables de lire les imprimés pour des raisons physiques, ou tout simplement analphabètes, auront désormais accès aux journaux... en écoutant la radio!

Les Québécois connaissent bien La Magnétothèque. Depuis quinze ans, ce service, qui est financé en partie par le ministère des Affaires culturelles du Québec, enregistre des livres-cassettes grâce à la collaboration des artistes, qui prêtent gratuitement leur voix pour quelques heures. Quelque 400 livres par année vont ainsi rejoindre la bibliothèque pour les handicapés visuels de La Magnétothèque, qui compte pas moins de 6000 titres!

Dans le but de rendre accessible l'information quotidienne, La Magnétothèque a décidé il y a cinq ans d'offrir un service de nouvelles en utilisant la bande MF de la radio. Chaque matin, des bénévoles font la lecture en studio de journaux, de magazines, de circulaires et même, de l'horaire télé! Via une ligne téléphonique, cette informaton est pas la suite acheminée à un satellite, puis diffusée par les entreprises de télédistribution sur les ondes de la télévision ou de la radio MF.

Aujourd'hui, quelque 25 000 handicapés visuels et analphabètes du Québec prennent connaissance en même temps que tout le monde des principales nouvelles publiées dans les journaux du matin. Il suffit d'être un abonné du câble et d'avoir une radio. Il n'y a aucun frais supplémentaire. Il s'agit d'ailleurs du service le plus populaire et le plus utilisé de La Magnétothèque, puisqu'il permet aux utilisateurs d'être rapidement branchés sur l'actualité.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé une proposition de La Magnétothèque, qui permettra d'étendre l'actuel service français dans toutes les provinces canadiennes, et qui prévoit la création d'un service en langue anglaise.

Pour avoir accès à ce service radiophonique de lecture, il suffit de communiquer avec sa compagnie locale de câblodiffusion ainsi qu'avec La Magnétothèque à Montréal en composant le 1-514-524-6831. Selon le président de La Magnétothèque, André Hamel, plusieurs câblodistributeurs sont déjà disposés à offrir ce nouveau service à leurs abonnés.

Selon l'intérêt manifesté par les francophones des autres provinces, La Magnétothèque serait disposée à lire en ondes les principales nouvelles publiées par des journaux francophones de l'extérieur du Québec.

Enfin, soulignons que les francophones hors Québec peuvent s'abonner à la bibliothèque de La Magnétothèque, et recevoir des livres-cassettes par le retour du courrier. Il suffit de joindre à la demande une lettre attestant d'un handicap visuel ou physique. Ils doivent cependant se procurer un magnétophone quatre pistes spécialement adapté pour recevoir ces cassettes. Il est disponible sans frais au Québec grâce à la Régie de l'assurance-maladie. Ailleurs au pays, il est conseillé de contacter l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) ou le ministère de la Santé pour savoir comment se procurer cet appareil.

CFP-PSC

Agent(e)s bilingues, gestion de cas
35 356 $ - 42 716 $

Service correctionnel Canada vous invite à joindre les rangs d'une équipe dynamique, qui fournit un programme de réadaptation complet aux détenus et aux bénéficiaires de liberté conditionnelle. Des postes sont disponibles de temps à autre à Stony Mountain, Winnipeg et Brandon, au Manitoba, à Prince Albert, Saskatoon et Regina, en Saskatchewan, et à Edmonton, Red Deer, Innisfail, Calgary et Drumheller, en Alberta.

Vous devez posséder l'expérience de l'évaluation du comportement, de l'identification des problèmes des clients et de la formation de programmes de traitement, ainsi que de l'entrevue et de la consultation. Un diplôme universitaire dans une discipline pertinente serait souhaitable; cependant, la combinaison d'un diplôme d'études de niveau secondaire et d'une expérience appropriée seront considérées. La compétence en anglais et en français est indispensable.

Acheminez votre demande d'emploi avant le **26 novembre 1990,** à **la division du personnel, Service correctionnel Canada, C.P. 9223, 2313 Hanselman Place, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3X5. Tél.: (306) 975-5012.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

COMITÉ DE COMMUNICATION FRANCOPHONE DE CALGARY

OFFRE D'EMPLOI

Le comité de communication francophone de Calgary a été établi pour répondre à l'intérêt manifesté par les organismes et la communauté de renseigner les francophones et les francophiles de la région de Calgary sur les activités sociales, culturelles, commerciales, communautaires et politiques.

Le comité de communication francophone de Calgary
est à la recherche

d'un COORDONNATEUR(TRICE)

TÂCHES:
- est responsable de la cueillette, de la rédaction et de la sélection des articles selon les priorités établies;
- voit à l'élaboration d'un calendrier mensuel d'activités;
- vend des espaces publicitaires;
- développe un réseau de distribution;
- et effectue toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES:
- Diplôme collégial ou équivalent;
- très bon français parlé et écrit;
- expérience dans les domaines de la rédaction française et de la vente;
- connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- capacité de travailler sous un minimum de surveillance;
- entregent et belle personnalité;

Salaire: Salaire de base et commission sur les ventes

Entrée en fonction: le 3 décembre 1990

Fin du concours: le 21 novembre 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Concours coordonnateur
Comité de communication francophone de Calgary
Micheline Paré, présidente
Bay 10, 1916B - 30e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7B2

Commentaire sportif

• Alerte!

Une femme est dans le vestiaire!

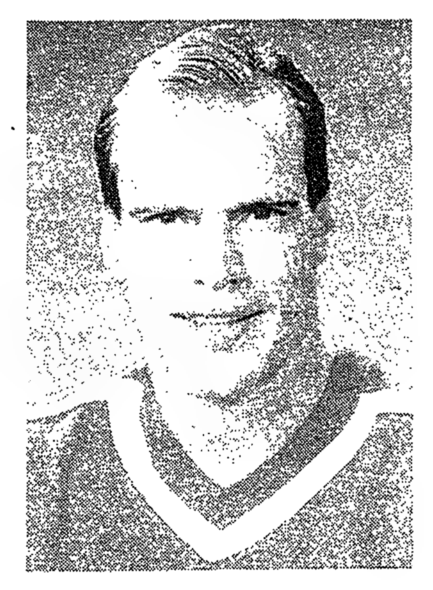
Rosaire est scandalisé! Une femme dans le vestiaire des Oilers! Même si on est en 1990, il semble que ça dérange les journalistes de sexe masculin lorsqu'ils voient entrer UNE journaliste dans le vestiaire. Le plus drôle dans tout ça, c'est que ces «machos» de journalistes semblent beaucoup plus dérangés que les joueurs eux-mêmes.

Rosaire, lui, n'en revient pas! Il ne se rend pas compte que si cette femme est là, ce n'est pas pour observer la «partie sacrée du corps» des joueurs, mais bien pour des raisons professionnelles, au même titre que ses collègues journalistes de sexe masculin.

La première fois que je suis entrée dans le vestiaire des Oilers, la seule réaction encourageante que j'ai eue est celle de John Muckler qui m'a regardée en riant et a dit: «Moi je ne gagne pas 300 000 $ par année pour te demander de sortir du vestiaire», et il a éclaté de rire. Il faisait ici référence au football américain où la controverse est prise entre les journalistes féminines et certains entraîneurs.

Mais il n'y a pas qu'aux États-Unis que la «guerre» est prise; le journal Ottawa Sun a récemment entrepris des poursuites contre les Rough Riders d'Ottawa parce que l'entrée du vestiaire des joueurs a été interdite à une journaliste. Depuis, toutes les entrevues se font à l'extérieur des vestiaires, journalistes masculins inclus. Voilà un autre argument pour eux de ne pas vouloir de femmes dans leur milieu: ils doivent maintenant attendre plus d'une demie-heure après le match pour faire leurs entrevues, et tout cela à cause d'une femme qui veut faire son travail.

Les mentalités ont-elles vraiment évolué depuis les premières controverses de ce genre en 1970? Quand on voit des réactions comme celles-ci, je me demande où est l'égalité, la vraie.



Mark Messier

Et maintenant tout ce qu'on attend, c'est ma première gaffe. Et on observe aussi où sont posés mes yeux lorsqu'un joueur traverse le vestiaire nu comme un vers. Et Rosaire ne se gêne pas pour que je me sente mal. Mais pauvre vieux «bocké»! Trop macho pour se rendre compte que parce que je fais mon travail, je me fous bien de ce qu'il peut me dire ou de la manière que les autres journalistes me regardent...

Et le capitaine de l'équipe Mark Messier ne semble pas dérangé par tout ça. En lui demandant son opinion sur le sujet, il a éclaté de rire en disant «Non, non, pas du tout! Pourquoi y aurait-il un problème?!». Et les plus machos diront peut-être encore «C'est peut-être ce qu'il dit, mais ce n'est pas ce qu'il pense». Puis? Si ça les dérange tant que ça, ils se promèneront dans le vestiaire avec quelque chose sur le dos!

Rosaire, Rosaire, calme-toi les nerfs...

Martyne Couture



SECRÉTAIRE BILINGUE

Courtier d'assurance est à la recherche d'une secrétaire bilingue, possédant de l'expérience avec le public. Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LE FRANCO
Offre d'emploi #200
8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Forum...

(Suite de la page 5)

Tassé, qui a été un important conseiller dans le dossier du rapatriement de la Constitution en 1982 et plus récemment dans le dossier du lac Meech, Susan Van de Velde, Elsie Wayne, et le journaliste Jack Webster.

Le premier ministre Brian Mulroney a bien pris soin de préciser en annonçant la création de ce groupe, qu'il ne s'agissait pas d'une commission royale d'enquête traditionnelle. «Nous voulons amener les Canadiens à discuter entre eux des valeurs du pays» a dit M. Mulroney lors d'un long discours en Chambre. «Voulons-nous tous continuer à vivre ensemble?» «Les Canadiens ont-ils encore des aspirations et des espoirs communs?» C'est à ces questions et à bien d'autres encore que M. Mulroney convie les Canadiens à répondre.

La création de ce groupe de consultation survient au moment où la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec a débuté ses travaux dans la vieille capitale. L'Alberta et le Nouveau-Brunswick ont également mis sur pied des commissions, calquées sur le modèle québécois. Ottawa ne veut pas entrer en compétition avec ces commissions, a déclaré le premier ministre, mais plutôt compléter le travail en marche.

Le président Keith Spicer a rapidement mis les cartes sur la table lors de sa première rencontre avec la presse. La seule condition qu'il a posée au premier ministre, dit-il, c'est que le groupe de consultation soit apolitique.

La Fédération des francophones hors Québec n'a pas tardé à réagir à l'annonce de la création de ce groupe de consultation. Selon le président de la FFHQ, Guy Matte, la réalité des francophones de l'extérieur du Québec doit faire partie des enjeux qui seront débattus par le groupe Spicer.

Carrières et professions

Société canadienne d'hypothèques et de logement  Canada Mortgage and Housing Corporation

Programme de formation des cadres autochtones
Commis, PAREL/PRU
Salaire : 22 568 $

La Société canadienne d'hypothèques et de logement, en collaboration avec l'*Alberta Metis Rural Housing Corporation*, propose ce poste contractuel de formation d'une durée de six mois à un(e) autochtone qualifié(e). Au cours de cette période de formation, vous traiterez efficacement les demandes relevant de la section 34.1 du Programme d'aide à la remise en état des logements dans les milieux urbain et rural (PAREL) et de la section 34.12 du Programme de réparations d'urgence (PRU), et ferez les recommandations appropriées. De plus, vous participerez à la réalisation de ces programmes et discuterez les questions qui y sont liées avec les entrepreneurs et les clients. Nous vous demanderons aussi de vous occuper du système informatique.

Ce poste exige de l'expérience en travail de bureau et la capacité de traiter adéquatement avec le public au téléphone ou en personne. Vous devez, en outre, avoir le sens de l'organisation, être autonome, savoir faire des calculs exacts et pouvoir dactylographier de 40 à 50 mots la minute.

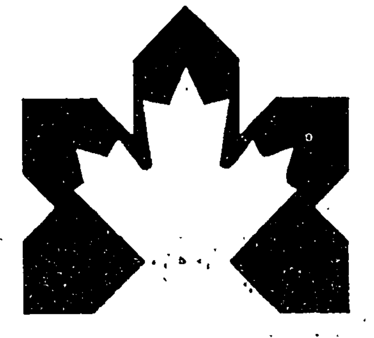
Au terme de votre formation, il se peut que vous receviez une offre d'emploi d'un organisme autochtone engagé dans la prestation de programmes de logement pour les ruraux et les autochtones.

Si vous répondez aux critères susmentionnés et êtes intéressé(e) à occuper plus tard un poste dans le secteur du logement des ruraux et des autochtones, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 28 novembre 1990, à **Jon W. Johnson, chef, service des ressources humaines, C.P. 1273, 10216, 124e rue, Edmonton (Alberta) T5J 2M8.**

La SCHL souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Un des **100 meilleurs** employeurs au Canada selon *The Financial Post*

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société d'État collaborant avec l'entreprise privée, les établissements financiers, les différents paliers de gouvernement, les organismes sans but lucratif et les particuliers en vue d'améliorer les conditions de logement des Canadiens.





Transport Canada
Groupe des aéroports



Surintendant(e), ressources humaines et ressources administratives

Aéroport international de Calgary

Dans ces fonctions de haut niveau, vous pourrez mettre à profit vos aptitudes pour la gestion des ressources humaines, particulièrement en ce qui a trait aux relations avec le personnel, à la dotation, à l'administration de la paye ainsi qu'à la planification et la supervision des ressources humaines.

Un diplôme universitaire avec spécialisation dans une discipline pertinente à l'emploi ou une combinaison acceptable de scolarité, de formation et d'expérience, doublée d'antécédents pratiques en gestion du personnel, est indispensable. La préférence sera accordée aux personnes ayant une connaissance de l'administration de la paye et des dispositions du Code canadien du travail, de même que de la négociation de contrats.

Le salaire se situe entre 36 970 $ et 41 249 $. Une gamme complète d'avantages sociaux l'accompagne.

Afin d'être considéré(e) pour ce poste des plus stimulants, acheminez votre curriculum vitae d'ici le **23 novembre 1990**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence **63-0477-1(W8F)**, à **Florence Pelletier, agente de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, Place Canada, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G4. Tél. : (403) 495-6135.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

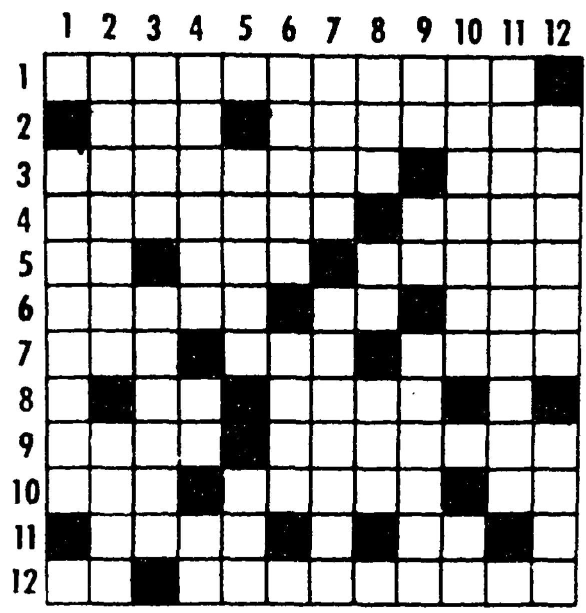
This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Amusons-nous...

mots croisés



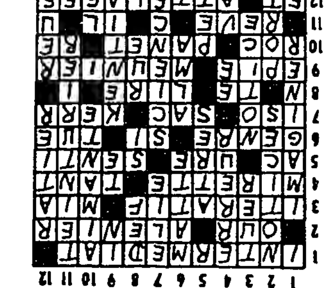
HORIZONTALEMENT

1—Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions.
2—Anc. ville de Chaldée. — Fabriquant d'alênes.
3—Fait ou répéter plusieurs fois. — Temple japonais.
4—Outil du maçon. — Une si grande quantité.
5—Prép. lat. — Bison sauvage. — Fortement conçu.
6—Mode. — Tellement. — Cause la mort de.
7—Préfixe. — Petite poche. — Chef de la vice amirauté à Québec.
8—Pron. pers. — Parcourir des yeux.
9—Observe secrètement. — Personne qui fait valoir un moulin.
10—Masse de pierre très dure. — Président du premier parlement canadien. — Note.
11—Songe. — Lui.
12—Conj. — Ensemble des bêtes attelées (pl.).

VERTICALEMENT

1—Figurer.
2—Petit écrit de peu d'étendue (pl.). — Col dans les Pyrénées.
3—Assassiner. — Notitia, en latin.
4—Opinion fausse. — Jumelles. — Sert à encourager.
5—Foyer de la cheminée (pl.). — Pâtisserie soufflée.
6—Substance. — Ville du Québec.
7—Petit prophète. — Connaissance.
8—Abrév. de défense. — Aussi. — Chemin de ville.
9—Préfixe. — Equerre. — Genre de palmiers d'Australie.
10—Amoureuse. — Deux lettres de "Algérie".
11—Qui donne des couleurs aux étoffes.
12—Chien qui prend les rats. — Ville d'Espagne.

solutions



Vous avez jusqu'au **23 novembre** pour participer au Concours de mots croisés de l'**édition du 9 novembre 1990.** Le nom du gagnant sera connu dans l'édition du **30 novembre prochain.**

• TPS sur les livres

30 pour 100 des librairies menacées de fermeture

APF - Près du tiers des librairies québécoises sont menacées de fermeture dans les six mois, si les gouvernements fédéral et québécois maintiennent leur décision de taxer les livres.

C'est ce que soutient la Coalition québécoise contre toute taxe sur le livre, qui s'élève contre la décision d'Ottawa et de Québec d'imposer une TPS sur les livres.

La coalition qui regroupe entre autres des éditeurs, des distributeurs, des librairies, des salons du livre, des bibliothécaires, et des imprimeurs, a déjà lancé une campagne contre l'imposition de la TPS. Le poster intitulé «Taxer les livres, c'est imposer l'ignorance» est maintenant visible dans les vitrines de toutes les librairies.

Selon le porte-parole de la coalition et président de l'Association des éditeurs, Hervé Foulon, jamais le livre n'a fait l'objet d'une taxe au Canada et au Québec. «Les conséquences vont être dévastatrices pour l'industrie du livre francophone» a déclaré M. Foulon lors d'une rencontre avec la presse.

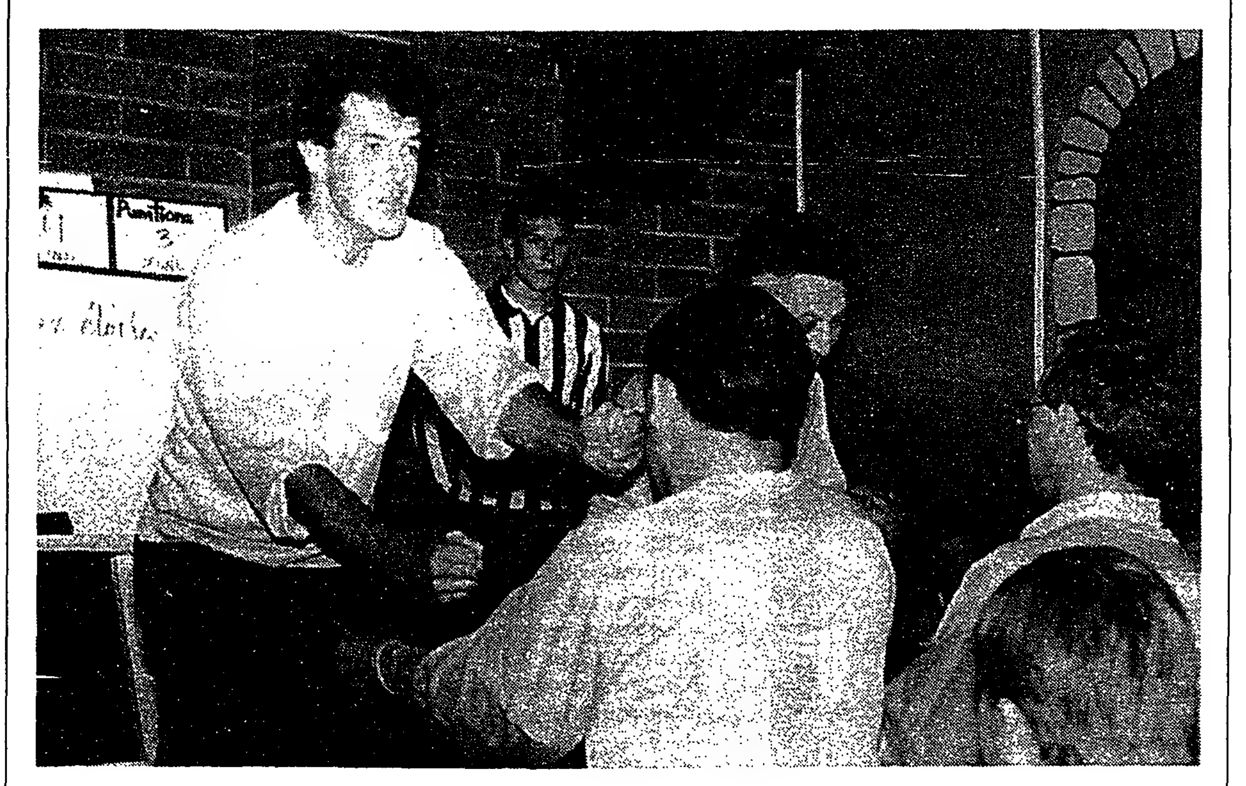
Outre la taxe sur les produits et les services de 7% que le gouvernement fédéral tient à implanter dès le 1er janvier, les éditeurs et libraries doivent combattre la TPS québécoise de 8% décrétée par le gouvernement québécois. Québec, on le sait, est la seule province à ce jour qui a accepté d'harmoniser sa taxe provinciale avec la TPS fédérale. Résultat: les livres coûteront 15% de plus au Québec dès le 1er janvier. Ironiquement, il sera plus économique d'acheter des livres français dans une librairie francophone d'Ottawa plutôt que dans une librairie québécoise de Hull, pourtant située de l'autre côté de la rivière des Outaouais, juste en face de la capitale.

Les maisons d'édition pourraient souffrir de cette double taxation puisque selon la coalition, 80% d'entre elles ont un chiffre d'affaires inférieur à un million.

Les sénateurs libéraux ont déjà déposé un amendement au Sénat visant à exclure les livres, les périodiques et les autres imprimés de la TPS.

• Lors de la joute d'ouverture

L'impro fait salle comble!



CALGARY - Le 26 octobre dernier, lors de la joute d'ouverture de la saison 1990-91, la salle était pleine à craquer. Parmi l'auditoire, on retrouvait même des visiteurs de la région de Bordeaux, en France, qui étaient de passage à Calgary et nul n'a été déçu du spectacle. Beaucoup de nouvelles recrues cette année et quatre équipes pour mieux vous divertir. S'il est vrai que le rire est de plus en plus reconnu dans le milieu médical pour son effet thérapeutique, les joueurs de la L.I.C. obtiendront sûrement quelques diplômes bientôt... Des situations plus que cocasses, des sujets ridiculement drôles, de la bonne compagnie et des rires à profusion vous attendent lorsque vous assistez à un match d'impro. Pour plus d'informations sur la Ligue d'improvisation de Calgary, communiquez au 250-5004.

(Photo Line Martel)

• Josée Lajoie et les étudiants

Un spectacle de qualité à l'école Sainte-Anne



(Photo Line Martel)

par LINE MARTEL

CALGARY - Le 25 octobre dernier, Josée Lajoie, désormais bien connue depuis son succès au Festival de la chanson de Granby, se produisait sur scène à Calgary pour une centaine d'étudiants provenant de deux écoles.

M. Luc Tousignant, coordonnateur culturel de l'école Sainte-Anne, explique: «Nous opérons avec des budgets plutôt restreints» disait-il. «En intéressant une autre école à un même spectacle, les coûts seraient réduits de moitié. C'est comme ça que j'ai décidé d'appeler M. Barrette de l'école Ste-Mary's. En unissant nos efforts, notre argent et, bien entendu, nos étudiants, nous pouvons offrir aux élèves des spectacles de qualité supérieure que nous n'aurions pas pu nous permettre autrement».

Les étudiants de la 7e à la 12e année connaissent la suite: une Josée Lajoie en pleine forme, un répertoire varié, un spectacle sensible et rythmé, en somme, une bonne performance sur toute la ligne.

Josée Lajoie confiait au Franco, avant son spectacle: «Je veux que les étudiants me trouvent «cool». Je veux effacer cette image que j'avais à leur âge, et qu'ils ont toujours aujourd'hui, que chanter en français c'est quétaine. C'est pas vrai tout ça. Il y a du très bon rock français, de très bonnes chansons françaises et je vais le leur prouver.»

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

RED DEER

L'Association francophone et francophile du centre de l'Alberta organise un dîner de Noël à la fortune du pot, le samedi 1er décembre à 18h à la salle Q-F, édifice de la police militaire, BFC de Penhold. Entrée gratuite. Prière de confirmer votre présence avant le 29 novembre. Inf.: Nicole au 342-4018.

30/11

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.

5/91

EDMONTON

Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) désire vous inviter à venir assister aux audiences publiques que la Commission nationale d'étude sur l'assimilation tiendra les 27 et 28 novembre prochains à Edmonton. Les audiences publiques auront lieu au Théâtre Popicos, 8527 - 91e Rue, Edmonton, Alberta. Le 27 novembre à compter de 14h et le 28 novembre 1990 à compter de 10h. La rencontre sociale aura lieu au Théâtre Popicos, le 26 novembre de 18h à 20h. Pour plus d'informations, appelez Pierre Bourbeau au 469-1344.

30/11

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Dans le cadre de la semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean, l'ACFA régionale d'Edmonton est heureuse d'inviter toute la population à venir participer à une table ronde sur le multiculturalisme. On parlera plus précisément de la confessionnalité des écoles francophones. Quelques invités de marque seront présents pour nous éveiller et nous sensibiliser à cette problématique bien actuelle. La table ronde aura lieu le 20 novembre à midi à la salle 003 de la Faculté Saint-Jean.

23/11

Êtes-vous intéressés(es)? A collaborer à l'avancement de différents dossiers: Alphabétisation, reconnaissance des Acquis, mise sur pied d'une Fondation; à écrire des articles sur un des aspects: femmes francophones et éducation; à contribuer à toutes autres tâches... Contacter Action éducation femmes de l'Alberta, Évelyne 464-2735 ou Catherine 467-0185.

7/12

Nous sommes un groupe de détenus venus du Québec qui cherchent à rencontrer des gens qui parlent français pour partager nos lundis soir à discuter et partager nos sentiments, ainsi que participer à certains jeux de société et sports général. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations, s'adresser à Al Tessier, au 472-6052.

30/11

FORT McMURRAY

Rencontre des ballons mûrs le 18 novembre prochain, Proserve, 394 Gregoire Drive, Fort McMurray entre 13h et 16h. Le coût sera déterminé selon le nombre d'inscriptions. Des prix de présences seront offerts aux participants. Inscriptions obligatoires aux bureaux de l'ACFA, auprès de Richard Gagnon (791-7700).

23/11

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouverture de la bibliothèque au centre culturel de Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

30/11

Tangent: Gens d'Âge d'or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

30/11

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.

(J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville.

(J.A.)

Cours de conditionnement physique pour les aînés avec Mme Antoinette Tellier, tous les lundis, mercredis et vendredis matins à 10h.

7/12

Réunion du Conseil régional le lundi 19 novembre 1990 à 19h30 au Centre culturel.

23/11

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Recherche femme francophone pour garder nouveau-né chez elle ou chez nous à temps partiel immédiatement et à temps complet à partir de mars 1991. Communiquez avec Claude au 466-9585.

14/12

Recherche gardienne sérieuse, non-fumeuse, pour garder mes enfants chez moi, de 1 à 2 après-midis par semaine. Adressez-vous à Linda au 434-9150.

30/11

À LOUER

L'ACFA régionale d'Edmonton a un espace de bureau à louer au Centre 82. Pour plus de renseignements, téléphoner à Victoria au 469-4401.

30/11

Des changements importants à l'Assurance-chômage

Voici les faits saillants des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage. Ces changements touchent la plupart des réclamations qui commencent le 18 novembre 1990 ou après cette date.

Admissibilité aux prestations

À compter du 18 novembre, vous devrez avoir travaillé durant 10 à 20 semaines au cours de la dernière année pour avoir droit aux prestations ordinaires d'assurance-chômage. Le nombre de semaines requis et la durée des prestations qui vous seront versées, seront déterminés selon le taux de chômage dans votre région.

Prestations de maternité et parentales

Les parents pourront toucher 15 semaines de prestations de maternité (versées à la mère), plus 10 semaines de prestations parentales (versées à la mère ou au père).

Les prestations parentales peuvent aussi être versées dans le cas d'une adoption.

Cessation d'emploi

Ceux qui quittent leur emploi sans «motif valable», qui le perdent par leur faute ou qui refusent une offre d'emploi convenable, peuvent être passibles d'une pénalité de 7 à 12 semaines et voir le montant de leurs prestations diminuer.

Travailleurs de 65 ans et plus

Si vous travaillez après l'âge de 65 ans, vous pourriez désormais être admissible aux prestations d'assurance-chômage. Ce changement sera rétroactif au 23 septembre 1988.

Pour plus de renseignements

Pour obtenir une trousse d'information sur les changements apportés à l'Assurance-chômage, appelez sans frais au:

1-800-363-1633

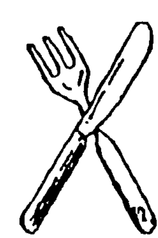
Pour des précisions au sujet de votre réclamation, communiquez avec le Centre d'emploi du Canada le plus près de chez vous.



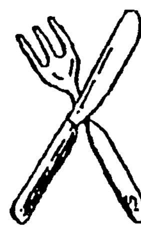
Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Canada

Le Franco: téléphone 465-6581, télécopieur 465-3647



SOUPER-CAUSERIE



pour les femmes francophones de tout âge

Thème: Relation mère-fille
Conférencière: Suzanne St-Laurent

Mme St-Laurent est membre de la corporation professionnelle des psychologues du Québec, et du conseil d'administration de la société Alzheimer de Lanaudière.

Elle a fait de la pratique privée, de l'enseignement aux adultes conconcernant les étapes de la vie et les problèmes de l'adulte.

Mme St-Laurent fait partie de l'équipe de maintien à domicile C.L.S.C. d'Autray (centre local où sont regroupés les services de santé et services sociaux pour un territoire.

EDMONTON

le jeudi 22 novembre
à 18h30
Restaurant Mirabelle
9927 - 109e Rue
Coût: 18,00 $

Les billets sont en vente auprès des membres du Comité et au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton, 8925 - 82e Avenue, suite 100. Pour plus d'informations, appelez au **469-4401.**

SAINT-PAUL

le vendredi 23 novembre
à 18h30
Centre culturel
(salle Lise Holeton)
Coût: 8,00 $

Les billets sont en vente auprès des membres du MFC et au centre culturel de Saint-Paul. Pour plus d'informations, appelez au **645-4800.**

• Dans les sociétés d'État

Nombre d'employés en baisse

APF - La politique de rationalisation et de privatisation du gouvernement fédéral a eu un effet marquant sur le nombre d'employés de l'État en 1989-90, qui est passé de 142 000 à 136 000.

Le rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État déposé par le Conseil du Trésor attribue cette diminution des employés de l'État à la rationalisation des opérations de Via Rail, et à la réduction des effectifs de Petro-Canada, de la Société canadienne des postes, et de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

(suite en page 15)



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour:
- Travaux civils, structure et électricité pour l'installation future d'une station météorologique automatisée, Lac Primrose bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 28 novembre 1990.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence CL 099 18

Canadä

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 17 au 23 novembre 1990

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h12 **DÉCOUVERTE**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Montréal à Boston
20h30 **LA BANDE DES SIX**
21h30 **SAMEDI PM**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h08 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La carapate

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **CE SOIR DIMANCHE**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Paul Piché, sur le chemin des incendies
21h30 **LES BEAUX DIMANCHES** Janette Bertrand par Janette Bertrand
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h17 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h24 **CINÉ-CLUB:** Les innocents

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **UN SIGNE DE FEU**
22h00 **DALLAS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **MUSSOLINI DANS L'INTIMITÉ**

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **CORMORAN**
22h00 **MÉTROPOLIS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **COURT MÉTRAGE** Le secret D'Alex

MERCREDI

17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
17h30 **COMMENT ÇA VA**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **SMAC**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **ENJEUX**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Rouge baiser

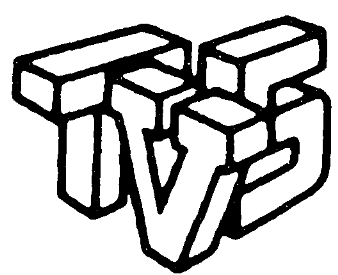
JEUDI

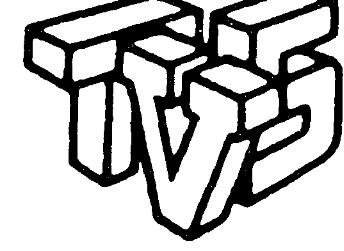
17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **GÉNIES EN HERBE** J.H. Picard vs Sir Winston Churchill
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES FILLES DE CALEB**
22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA** Rien ne sert de courir

VENDREDI

17h00 **LES FRANCO-FOLIES**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **SÉRIES-PLUS** Quartier sans issue
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA** Soleil d'automne

La télévision internationale de langue française





Semaine du 17 au 23 novembre 1990

SAMEDI

17h00 **THALASSA**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **JEUNE CINÉMA**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h40 **SACRÉE SOIRÉE**
24h10 **JEUNE CINÉMA**
02h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **7 SUR 7**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **CARACTÈRES**
19h50 **MUSIQUES AU COEUR**
20h50 **SENTIERS DU MONDE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h45 **CARACTÈRES**
24h05 **MUSIQUES AU COEUR**
01h05 **SENTIERS DU MONDE**
02h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **VOYAGE EN NUNAVIK**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **COMÉDIE D'UN SOIR**
20h50 **VIVA**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h25 **COMÉDIE D'UN SOIR**
24h45 **VIVA**
01h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **TOUS À LA UNE**
20h20 **FAUT PAS RÊVER**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **TOUS À LA UNE**
24h05 **FAUT PAS RÊVER**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **TEMPS PRÉSENT**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
20h30 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
21h00 **MON OEIL**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h35 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
24h35 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
01h05 **MON OEIL**
01h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **CARNETS DE ROUTE**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **ÉTOILE PALACE**
20h00 **AVENTURES VOYAGES**
21h00 **MONTAGNE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **ÉTOILE PALACE**
23h45 **AVENTURES VOYAGES**
24h45 **MONTAGNE**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **UNE HEURE POUR L'EUROPE**
18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
18h27 **L'EUROFLASH**
18h30 **TÉLÉOBJECTIF**
19h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
20h30 **HÔTEL**
21h00 **CARRÉ NOIR**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h35 **TÉLÉOBJECTIF**
23h35 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
24h35 **HÔTEL**
01h05 **CARRÉ NOIR**
02h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Employés...

(suite de la page 14)

La Société canadienne des postes a réalisé un bénéfice de 149 millions en 1989-90 et a versé au gouvernement un dividende de 60 millions en juin dernier.

Si le rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État fait état d'un deuxième bénéfice en autant d'années pour la Société des postes, il n'en est pas de même pour Via Rail, qui a fait des pertes de près de 294 millions au 31 juillet dernier. Le gouvernement a annoncé dans le budget d'avril 1989 une réduction de subventions à Via Rail de 1 milliard au cours des cinq prochaines années.

Malgré la privatisation de 18 sociétés d'État depuis 1984, il reste encore 53 sociétés publiques au pays.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive **St-Albert** **458-2222**
265, rue Fir **Sherwood Park** **464-2226**

À l'occasion du 20e anniversaire du centre culturel de Bonnyville

les ANTI-COQUILLES (FJA)

organisent un brunch

le dimanche 18 novembre

à 10h30

BIENVENUE À TOUS!

DÉRY PIANO SERVICE



J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)



Freedom Ford Sales Ltd

FRANÇOIS R. THIBAULT
VENTE AU DÉTAIL, FLOTTE ET LOCATION

7505 - 75e Rue, Edmonton, Alberta T6C 4H8
Bureau: 465-9411 Télécopieur: 468-2719

Professionnels

Je vous montrerai comment conduire une auto... pour environ seulement la moitié du prix

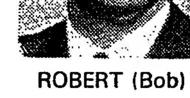




LINCOLN MERCURY SALES LTD.

5121 CALGARY TRAIL NORD, N.O.
EDMONTON, ALBERTA, T6H 5W5

SANS FRAIS: **1-800-272-9608**
Téléphone: **434-8411** Télécopieur: **435-5169**



ROBERT (Bob) ST-GEORGES
Représentant des ventes
Rés.: **450-3964**

Le Système d'aspirateur **VACUFLO**

un système central d'aspiration qui se distingue...

Peut être installé aussi bien dans les maisons neuves, que dans les maisons existantes.

A & R DISTRIBUTORS LTD.
SIMON ROY
gérant

9331, 63e Avenue
Edmonton, Alberta T6E 0G2
téléphone: 436-1375
télécopieur: 437-5069

Assurance pour membres d'associations francophones

HECTOR A. POIRIER, B.Ed.



Insurance & Estate Planning Services

8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Bur.: 469-3803
Rés.: 470-0882

McCuaig DESROCHERS

avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous adressées au gestionnaire régional, Politiques et administration des marchés, Travaux publics Canada, 9700 avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de Travaux publics Canada susmentionné, numéro de téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 802547 - pour TRANSPORTS CANADA, à Calgary (Alberta), aéroport international de Calgary, modifications pour assurer l'accès facile de l'aérogare.

Date limite: le jeudi 6 décembre 1990

On peut se procurer les documents de soumission par l'intermédiaire du bureau de Travaux publics Canada, édifice Harry Hays, bureau 632, 220 - 4e Avenue sud-est, Calgary (Alberta); ils pourront aussi être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton et de Calgary (Alberta).

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Cartes d'affaires



CÔTÉ DRYWALL
SPÉCIALITÉS
Rénovations, «drywall», plâtrage, peinture, texture et «stucco» décoratif intérieur, «studs metal», plafonds suspendus.
8522 - 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4
ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
Tél.: **468-5854**

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230 - 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e avenue et 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
Tél.: 488-4881
CROSSTOWN

SHORNEY'S OPTICAL
DEPUIS 1928
Paul Lorieau
Téléphone: (403) 439-5094
8217 - 112e Rue, Edmonton (Alberta) T6G 2C8 (Collège Plaza)

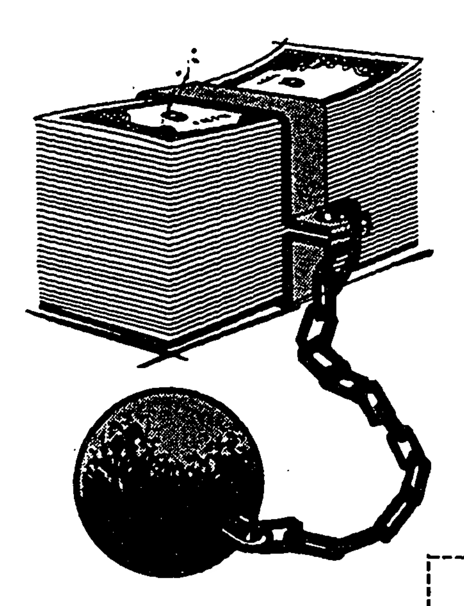
«CADRIN DENTURE CLINIC»
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

ESPACE À LOUER

DR R.D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**

APCO Insurance Services Ltd
AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
Raymond Piché **Cécile Charest**
#202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912

ESPACE À LOUER



Ne traînez pas le boulet de la TPS

LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Réabonnez-vous au journal
avant le 31 décembre 1990

☐ 1 an = 18 $ ☐ 2 ans = 32 $

Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

VILLE: ____________ CODE POSTAL: ____________

Le TEST que doivent passer nos voies

À juste titre, nos clients et le grand public s'attendent à ce que les voies du vaste réseau du CN soient toujours en parfait état. La livraison fiable et intégrale des marchandises et la sécurité générale en dépendent.

Le CN a toujours accepté cette responsabilité. Et nous sommes constamment en quête de nouvelles façons d'entretenir nos voies et d'en maintenir la sécurité.

Surnommé TEST, notre nouvel engin de contrôle de l'état géométrique de la voie révèle bien l'esprit innovateur qui règne au CN. Supérieur aux moyens précédents, TEST nous permet de contrôler plus fréquemment et avec plus de précision l'état de la voie. Les petits problèmes peuvent ainsi être décelés et réglés avant de nous créer de gros ennuis.

Des voies sûres et fiables sont le fondement de notre performance.

Notre réseau est continuellement parcouru par trois engins TEST. Chacun est constitué de deux wagons dont l'un est lesté pour simuler différents niveaux de charge. Cette caractéristique innovatrice nous permet d'analyser le comportement de la voie soumise à des charges pouvant atteindre 100 tonnes.

Des capteurs fixés sur le wagon lesté transmettent des renseignements sur la superstructure de la voie et sur les rails au second véhicule où des ordinateurs les traduisent en données immédiatement analysables. Des superviseurs étudient les relevés et ils peuvent même examiner certaines situations sur des écrans télé et transmettre rapidement les instructions nécessaires au personnel d'entretien.

Le CN est reconnu mondialement pour ses innovations, et TEST souligne une fois encore le souci de l'entreprise de mettre la technologie d'avant-garde au service de la productivité et de la sécurité. Et ce, pour le bien collectif.

CN
À la hauteur de ses engagements.

Des écrans télé dans les voitures TEST renseignent fidèlement les observateurs sur l'état de la voie.